

Séances intermunicipales

Délégation d'Ecublens au Bureau intermunicipal : M. Pierre Kaelin, Syndic.

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2013 :

- 4 fois sous la présidence de M. Alain Gillièron, Syndic de Prilly.
- 3 fois sous la présidence de Mme Marianne Huguenin, Syndique de Renens.

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau intermunicipal :

- LHC-LNA – Frais de sécurité liés aux matches de la saison 2013-2014 en LNA.
- Tour de Romandie 2013 – Villes étapes des 24 et 25 avril 2013 – Organisation et retour/bilan sur ces étapes.
- Comptoir Ouest Expo 2013 – Retour/succès sur ce Comptoir.
- Cap sur l'Ouest lausannois 2014 – Re-conduction de cette manifestation + organisation.
- PolOuest – Présentation de son nouveau Commandant, M. F. Schaer + restructuration de ladite entité.
- Organisation de séances en présence de Mme la Préfète ou de M. Schaer, Commandant de PolOuest.
- Subventionnement des études musicales sur le même canevas qu'initié par la Commune de Bussigny.
- Les gens du voyage.
- Nouvelles Loi sur les communes + Loi sur l'exercice des droits politiques.
- SPOP (Service population) – Recherche de locaux pour une exposition d'une vingtaine de clichés sur les clashes dans le sport.
- Taxe au sac – Conséquences en matière de dénonciations et recouvrement des frais engagés par les communes.
- Théâtre Kléber-Méleau – Succession de M. Mentha – Résumé de la situation + constitution d'un groupe de travail.
- Théâtre pour jeune public.
- Opération Malley Plage – Manifestation.
- Contrôle des champignons.

- Réalimentation du fonds Prix Wakker.
- SDOL – Budget 2014
- IIC : - Approbation des comptes + rapport d'activité 2012.
- Approbation budget 2014.
- Urbanisme dans l'Ouest lausannois – Informations diverses.
- Constitution d'une cellule de coordination des chantiers dans l'Ouest lausannois : une tâche à confier au SDOL ?
- Préposé intercommunal à la Police du feu (faisabilité ou non d'intégrer ces tâches de contrôle des normes incendie à l'Inspectorat intercommunal des chantiers).
- Contrôle énergétique dans les bâtiments.
- Maintenance Ofisa.
- Lettre Fédération vaudoise des sapeurs pompiers – Prélèvement des charges sociales sur les soldes du Service du feu.
- Association des Amis du musée cantonal de zoologie – Demande de subvention.
- UCV – Remplacement de M. Cerottini au Conseil des 50.
- Fixation nouvelle date pour une séance entre les Syndics et les Députés.
- Ouest Roule – Facturation de VeloPass, Fr. 10'000.- au BI – Cessation de subvention à fin 2013.

La 2^e partie de la séance BI du 12 février 2013 a été consacrée à une rencontre annuelle entre les Syndics de l'Ouest lausannois et les Députés nouvellement élus dans l'Ouest lausannois, à laquelle a également été invitée Mme la Préfète Anne Marion Freiss. Il a été débattu notamment des points suivants :

- Facture sociale.
- Application de l'obligation de prendre en charge les élèves de 7 h à 18 h.
- Loi sur les routes (traversées de localités), etc.

La 1^{ère} partie de la séance BI du 17 avril 2013 a été consacrée aux divers points présentés par Mme Anne Marion Freiss, Préfète, et M. Frédéric Schaer, Commandant de PolOuest (tels les gens du voyage, restructuration PolOuest, etc.).

La séance Budget SDOL 2014, budget de fonctionnement et budget-cadre des chantiers d'études, a eu lieu le 5 juin 2013, de 12 h 15 à 15 h dans les locaux du SDOL, en présence de Mme Ariane Widmer, Cheffe du SDOL.

La 1^{ère} partie de la séance BI du 11 juin 2013 a été consacrée aux divers points présentés par Mme Anne Marion Freiss, Préfète (tels SPOP, Cap sur l'Ouest lausannois, EDP, etc.).

La 1^{ère} partie de la séance BI du 11 septembre 2013 a été spécialement consacrée à la constitution d'une cellule de coordination des chantiers dans l'Ouest lausannois, en présence de Mme Ariane Widmer.

La séance informelle BI du 18 décembre 2013 a eu lieu, sur invitation de M. Jean-Charles Cerottini, à St-Sulpice.

Cette année marquant le départ de M. Cerottini, Syndic de St-Sulpice, nous tenons à le remercier chaleureusement de l'engagement qu'il a témoigné tout au long de son mandat politique et formulons nos meilleurs vœux de réussite pour la suite de ses futures activités.

De même, nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant, M. Alain Clerc.

♦ ♦ ♦ ♦

Lausanne Région Secteur Ouest

Délégation d'Ecublens au Bureau du secteur Ouest : M. Pierre Kaelin, Syndic.

Le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a tenu en 2013 :

- 2 séances, sous la présidence de M. Alain Gillièron, Syndic de Prilly.
- 1 séance, sous la présidence de Mme Marianne Huguenin, Syndique de Renens.

Les principaux objets traités ont été :

- Informations du Président :
 - Tourisme – Etat des Lieux – Questionnaire à l'attention des 29 communes-membres.

- Aéroport de la Blécherette.
- Barque La Vaudoise – Financement en prévision d'une manifestation à Zurich.
- Comptages routiers.
- Réélection du Bureau de coordination.
- Nomination d'un candidat à la Commission de gestion.
- PERL – Edition 2014 qui sera relayée par La Télé.
- Financement pour la diffusion hebdomadaire par La Télé de reportages et tables rondes sur les différents thèmes du PALM. La Télé
- Mini conférence d'agglomération à l'Opéra dans le cadre de l'assemblée générale du 21 mars 2013.

- Comptes 2012 de Lausanne Région, comprenant entre autres :

- Département Affaires régionales.
- Département Agglomération.
- Agglomération Etudes.
- Promotion économique – Renouvellement personnel.
- Gestion du PERL – Augmentation de la dotation.
- Subvention film sur les ateliers de la Ville de Renens + subvention de la Loterie Romande pour la manifestation Mur du Son.
- APP – App.
- Cap sur l'horizon.
- Commissions : Seniors, Dépendances et prévention, etc.
- Site P+R – Dépassement budgétaire.

- Projet de budget 2014, comprenant entre autres :

- Affaires régionales.
- Agglomération – Etudes du PALM.
- Promotion économique (cérémonie de remise des trophées, Muse, etc.).
- Commissions : Accueil de jour, Formation et Emploi des jeunes.
- Transport.
- Activités sportives.
- Dépendances.
- Etc.

- CIGM :
 - Présentation de l'étude de faisabilité de la piscine/patinoire.
 - Rénovation du centre de glace.
- Contrôle des champignons.
- Dimanche sportif.

La première partie de la séance Lausanne Région du 6 novembre 2013, a été entièrement consacrée à une présentation de l'avancement des réflexions relatives à la future piscine couverte régionale aux normes olympiques, ainsi qu'aux futurs travaux relatifs au CIGM (Centre de glace de Malley), en présence de MM. Imhof, Brélaz, et des Municipaux des communes respectives de l'Ouest lausannois.

Cette année marquant le départ de M. Jean-Charles Cerottini, Syndic de St-Sulpice, nous tenons à le remercier chaleureusement de l'engagement qu'il a témoigné tout au long de son mandat politique et formulons nos meilleurs vœux de réussite pour la suite de ses futures activités.

De même, nous souhaitons la bienvenue à son remplaçant, M. Alain Clerc.

En dehors de cela, le Conseil du secteur Ouest de Lausanne Région a reçu plusieurs de ses représentants dans les différents groupes de travail, commissions ou plateformes pour un tour d'horizon général sur leurs activités.

♦ ♦ ♦ ♦

Lausanne Région



Délégation d'Ecublens: Municipalité in corpore (assemblée générale), Mme Anne-Claude Studer (groupe « Activités sportives »), M. Didier Lannaz (groupe « Bus Pyjama ») et Mme Pascale Manzini (plateforme « Dépendance/prévention »), Conseillers municipaux.

L'ASSOCIATION LAUSANNE REGION

Les actions et les réflexions dont l'intérêt nécessite une démarche dépassant les frontières d'une commune sont confiées à Lausanne Région afin d'être traitées dans une perspective collective. Lausanne Région travaille par thématique sur demande de ses 29 communes-membres. Ainsi, elle coordonne les commissions et les groupes de travail avant de présenter ses travaux aux secteurs et à l'Assemblée générale.

Qu'il s'agisse de territoire ou d'environnement, de mobilité ou d'économie, de questions liées à la petite enfance, à la formation des jeunes, ou à la prévention des dépendances, Lausanne Région œuvre pour mieux servir un bassin de population de plus de 270'000 habitants (38 % du Canton de Vaud).

Communes-membres

Secteur Ouest	Secteur Nord	Secteur Est
Lausanne	Lausanne	Lausanne
Bussigny-près-Lausanne	Bottens	Belmont-sur-Lausanne
Chavannes-près-Renens	Bretigny-sur-Morrens	Epalinges
Crissier	Cheseaux-sur-Lausanne	Lutry
Ecublens	Cugy	Mézières
Prilly	Froideville	Montpreveyres
Renens	Jorat-Menthue	Paudex
St-Sulpice	Jouxens-Mézery	Pully
Villars Ste-Croix	Le Mont-sur-Lausanne	Savigny
/	Morrens	Servion
/	Poliez-Pittet	/
/	Romanel-sur-Lausanne	/

Le législatif de Lausanne Région : l'Assemblée générale (AG)

Le département « Affaires régionales » a organisé deux AG Lausanne Région en 2013. Les comptes ont été adoptés le 21 mars 2013 lors de la session printanière tenue à l'Opéra de Lausanne. L'AG d'automne, qui a eu lieu le 5 septembre 2013 à Chavannes-près-Renens, a notamment adopté le budget 2014.

L'exécutif de Lausanne Région : le Bureau de coordination (BC)

Présidé par Gustave Muheim (Syndic de Belmont), le BC a suivi le travail des trois départements de Lausanne Région. Les comptes, le budget et les objets relatifs à chaque commission ont été étudiés. Outre le suivi des travaux des départements, détaillés dans ce rapport d'activités, le BC a :

- attribué une subvention au **Conseil de jeunes** de Lausanne pour l'accueil du Parlement suisse des Conseils des jeunes.
- Incité les communes à accepter de verser des fonds au **Vivarium** conditionné par l'aboutissement du sursis concordataire.
- Accepté le principe de percevoir une cotisation d'environ Fr. 0.10/habitant, dès 2014, afin de financer les différents frais inhérents aux contrôles de **récoltes privées de champignons**.
- Accepté le principe de soumettre aux communes une subvention pour la rénovation de la barque **La Vaudoise**.

Le financement de Lausanne Région

La gestion des budgets est dévolue aux départements de Lausanne Région. La comptabilité de Lausanne Région, auditée annuellement par un réviseur externe, est assurée par le département des Affaires régionales. Le contrôle et la validation des dépenses est de la responsabilité du BC. Le fonctionnement 2013 de Lausanne Région a été assuré par une cotisation, hors agglomération, de Fr. 6.66/habitant. Il est à noter que la cotisation de la plate-forme Territoire et Equipements a été abaissée en rapport au budget adopté en AG.

Le rendement de la trésorerie de Lausanne Région ayant été nettement diminué, le BC a décidé de proposer aux communes-membres des prêts d'urgence à court terme à taux préférentiel.

Les employées de Lausanne Région

Outre la présidence, assurée par Gustave Muheim (Syndic de Belmont), l'équipe de Lausanne Région est composée de 6 personnes qui travaillent pour un équivalent 4,4 EPT.

Celle-ci n'a subi aucun changement en 2013.

Le règlement de remboursement des frais du personnel a été accepté par l'administration cantonale des impôts.



De gauche à droite I. Sakharova-Quitt, S. Turin, M. Savary, P. Marzullo Darbellay, S. Müller Devaud, F. Saugy

AGGLOMÉRATION ET TERRITOIRE

Projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM) 2012

Le rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) sur les projets d'agglomération a été mis en consultation jusqu'à fin octobre 2013. Le Conseil fédéral a l'intention de soutenir, à hauteur d'environ 1,6 milliard de francs, les projets d'agglomération dits de 2^e génération, dont la réalisation est prévue à partir de 2015. Le PALM 2^e génération, déposé en juin 2012, a été le mieux apprécié de Suisse avec une note sur le contenu de 9/10 pour les « effets des mesures prévues ». La participation de la Confédération pour les projets de 2^e génération du PALM s'élève à 35 % et correspond à Fr. 135 millions. Le coût relativement élevé des mesures proposées dans le cadre du PALM 2^e génération a pénalisé l'ensemble du projet par rapport à celles déposées en 2007.

Lausanne Région a contribué à ce succès, par la mise à disposition des ressources financières nécessaires à l'accomplissement du dossier déposé à Berne. Pour rappel, Lausanne Région participe à hauteur de 40 % au coût de ces études. Le Canton et Région Morges complètent ces financements à raison de, réciproquement, 50 % et 10 % des coûts.

Bureau du PALM

D'une façon générale, Lausanne Région poursuit son étroite collaboration avec le bureau du PALM.

Selon la convention ratifiée avec le Canton, Lausanne Région participe directement aux travaux du bureau du PALM à raison d'un 40 % équivalent plein temps (EPT). Ces prestations ont été revues à la baisse au fur et à mesure que de nouveaux postes se sont créés au Bureau du PALM. Une participation en ressources humaines avait été négociée en lieu et place d'un apport financier direct de Lausanne Région. A ce titre, il s'est agi de :

- préparer les comités de pilotage (CO-PIL) du PALM qui se sont réunis à cinq reprises en 2013, ainsi que les groupes techniques qui les précèdent;
- participer à différents groupes de travail, notamment ceux relatifs à la communication du PALM ou au projet des Axes forts (réseau-t).

En l'absence d'un chef de projet du PALM, les schémas directeurs et les services cantonaux se sont réparti la gestion des études du PALM. Lausanne Région s'est chargée de la gestion du Bureau (budgets, comptabilité et administration) et de la communication du PALM.

En octobre 2013, Mme Silva Müller Devaud, chargée de communication du PALM, a quitté ses fonctions pour reprendre un poste à Berne. Après avoir grandement contribué à faire connaître ce beau projet auprès des communes et de la population, Mme Müller Devaud a décidé de relever un nouveau défi professionnel. Elle continue cependant sa collaboration avec Lausanne Région à raison d'un 20 % EPT.

L'engagement du futur chef de projet est subordonné aux conclusions de l'étude en cours sur l'organisation des structures du PALM, menée par l'Unité conseil et appuis du Canton (UCA).

Un intense travail a été accompli en 2013 en collaboration avec l'UCA, afin de clarifier les missions et les tâches du Bureau du PALM, en complément ou en complémentarité à celles du Canton et des schémas directeurs. Ce travail a permis d'estimer les

ressources nécessaires à l'accomplissement des missions pour la réalisation du PALM. Ces travaux sont toujours en cours et devraient aboutir en 2014.

Assurer la coordination

Au titre d'association de communes, Lausanne Région assure différentes tâches de coordination, dont notamment :

- la coordination entre les président-e-s des cinq schémas directeurs (les 5 secteurs qui composent l'agglomération Lausanne Morges). A ce titre, Lausanne Région organise avant chaque comité de pilotage (CO-PIL), une séance rassemblant les président-e-s des schémas directeurs, aussi nommée Conférence des Présidents, afin de préparer les décisions du CO-PIL. Les chefs de projets des cinq secteurs sont également associés à ces rencontres;
- la participation aux séances des groupes politiques (GROPIL) des schémas directeurs;
- le lobbying auprès des instances cantonales et la Confédération afin de défendre les intérêts des communes;
- la réalisation d'actions de communication et diverses participations à des manifestations.

Les actions de communication : 18 reportages relatifs aux projets du PALM ont été réalisés par La Télé

Les communes et le grand public ont pu découvrir les objectifs et les thématiques abordés dans le PALM au travers des 18 émissions de 6 minutes coproduites par Lausanne Région et La Télé. Celles-ci ont été diffusées sur les petits écrans entre septembre 2013 et janvier 2014 à raison d'un épisode par semaine, suivi de 8 rediffusions.

Pour chaque émission, Lausanne Région a collaboré avec Région Morges pour élaborer et transmettre les points clés à l'équipe de La Télé. 36 interviews ont été organisées avec les élus politiques de la région et les responsables techniques. Lausanne Région a appuyé La Télé lors de l'importante récolte d'informations pour réaliser les 18 reportages.

Un grand merci à tous les participants qui ont joué le jeu de l'interview en studio et aux schémas directeurs qui ont alimenté le contenu de ces émissions.



L'image ci-dessus concerne le reportage sur l'urbanisme, présenté le 25 septembre 2013. Les deux intervenants de l'épisode n° 2 sont M. Gil Reichen, Syndic de Pully, et M. Philippe Gmür, chef du Service cantonal du développement territorial.

Toutes les émissions sont disponibles sur le site du PALM : www.lausanne-morges.ch ou en rediffusion sur le site de la Télé. En tant que coproducteur des émissions, Lausanne Région peut mettre à disposition des communes ou des projets ce matériel didactique. La liste complète des reportages thématiques :

Organisation de la Conférence d'agglomération

En préséance de notre assemblée générale du 21 mars 2013, qui s'est tenue à l'Opéra de Lausanne, Lausanne Région a organisé une conférence d'agglomération adressée aux Municipalités des communes-membres du PALM.

Une présentation élaborée de l'état d'avancement des mesures A du PALM 2007 a été proposée aux 80 membres des exécutifs communaux présents. Ils ont été informés de l'évolution des infrastructures (tram, LEB, Réseau tl et MBC), ainsi que des projets d'urbanisation.

A cette occasion, Mme la Conseillère d'Etat Nuria Gorrite s'est exprimée sur le calendrier des futurs projets présentés dans le cadre du PALM 2012 (2^e génération) dont le dossier est évalué par la Confédération, ainsi que sur les projets en cours. Accompagnée par les Présidents des schémas directeurs, ils ont répondu aux questions de l'auditoire.

Manifestation « Nord lausannois 2030 » à l'aéroport de la Blécherette

Afin de donner aux visiteurs une vision globale de l'agglomération, Lausanne-Morges, le Nord lausannois et Centre Lausanne ont présenté le 25 mai 2013, à l'aéroport de la Blécherette, leurs projets majeurs, en collaboration avec les secteurs de l'Est, de l'Ouest et de Région Morges.

Plus d'un millier de personnes ont visité l'exposition Nord lausannois 2030, dont l'invitée d'honneur était la Conseillère fédérale, Mme Doris Leuthard. Accompagnée de Mme Nuria Gorrite et de Mme Béatrice Métraux, Conseillères d'Etat, Mme Leuthard a fait le tour de l'exposition avant de s'adresser au public. Elle a, entre autres, commenté les projets qui lui ont été délivrés en juin 2012 et qui sont évalués en vue d'un cofinancement de la part de la Confédération.

Lausanne Région a soutenu financièrement cette opération et a participé à l'animation des stands et à l'accueil des invités le jour de la manifestation.



ÉCONOMIE ET ENTREPRISES

L'année 2013 fut celle du développement des activités menées par le département « Promotion économique » de Lausanne Région. A ce titre, le Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL), ainsi que les actions de communication et les partenariats en matière de promotion économique, ont connu des évolutions réjouissantes. Ils ont permis de renforcer la position des services de promotion économique de l'association régionale auprès de ses publics cibles. En outre, le département a poursuivi une collaboration fructueuse avec le Canton de Vaud, la CODEV et ses

nombreux partenaires œuvrant pour la promotion de l'économie aux plans cantonal, inter-cantonal et national.

Commission promotion économique

La Commission « Promotion économique » de Lausanne Région est présidée par Susanne Perrudet, Municipale à Villars-Ste-Croix. Cette commission représente l'organe de réflexion de la promotion en faveur du tissu économique régional. Son travail se concentre sur la définition des actions prioritaires de promotion économique, du renforcement des collaborations ou encore sur l'étude de nouvelles opportunités de mise en valeur de l'économie régionale.

En 2013, la commission s'est réunie à trois reprises et a été informée de l'ensemble des travaux menés par le département. Ces rencontres ont notamment permis d'aborder les thèmes suivants :

- Organisation des trophées PERL 2013, évolution du Prix et réflexions autour de la mise en place d'un partenariat avec La Télé pour l'édition 2014 de la manifestation.
- Activité du Fonds capital développement de Lausanne Région.
- Participation à diverses manifestations de promotion économique.
- Mise en place d'un partenariat avec l'association PACTE.
- Projets entrepreneuriaux soutenus pendant l'année et préavis accordés au titre de la LADE.

Compte-rendu des travaux 2013 :

Prestations directes dans le cadre du « Service entreprises »

Le département « Promotion économique » gère un « Service entreprises » dans le cadre duquel il offre gratuitement des aides directes d'appui à la création et au développement des projets entrepreneuriaux. Ces aides recouvrent des prestations telles que l'information et les premiers conseils aux entrepreneurs, l'aide à la structuration de projets, l'orientation des porteurs de projets et la mise en contact avec les organismes partenaires du réseau. Il informe sur les soutiens financiers en

fonction des spécificités des projets, le soutien dans la recherche de terrains et locaux pour les activités situées sur le territoire des communes-membres de l'association régionale.

Naturellement, le département réalise une promotion active de ses propres « soutiens » à savoir le Fonds capital développement et les trophées PERL. Ces deux outils ont connu un succès grandissant en 2013.

Les prestations susmentionnées sont offertes aux porteurs de projets qui ont une entreprise sur le territoire des communes-membres de l'association régionale ou qui souhaitent y développer une activité entrepreneuriale. Ces services concernent tous les types d'entreprises, y compris les indépendants, et tous les stades de développement de projets.

En 2013, le département « Promotion économique » a pu accompagner ainsi avec les services susmentionnés **107 projets et entreprises existantes**. 16 demandes de recherches de terrains et de locaux ont été prises en charge dans le cadre des dossiers soutenus. La collaboration établie avec les communes-membres et les schémas directeurs, qui ont partagé l'information concernant les différents objets immobiliers disponibles, a été hautement appréciée.

Fonds Capital Développement Lausanne Région

Début 2013, deux demandes de prêts ont été analysées par le comité de sélection du Fonds capital développement. A la suite de cette analyse, un nouveau prêt a été accordé. Quant à la deuxième demande, elle a été préavisée négativement. Le prêt accordé vient soutenir le développement et la croissance d'une jeune société innovante établie dans la région lausannoise.

En outre, le département « Promotion économique » administre un autre prêt accordé par le passé, toujours en cours de remboursement. Lausanne Région gère ainsi deux prêts à fin 2013.

Une nouvelle demande, accueillie favorablement par le Bureau de coordination (BC), a été déposée en automne 2013. Le

montant du prêt sera versé en janvier 2014 pour soutenir un projet entrepreneurial novateur, en phase de commercialisation.

Courant 2013, le modèle de contrat de prêt utilisé jusqu'ici a été intégralement revu avec l'aide d'un cabinet juridique. Cette révision a permis de mettre le contrat-type en conformité avec les pratiques actuelles en droit des entreprises.

LES ACTIONS DE VALORISATION DU TISSU ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

PERL – Prix Entreprendre Région Lausanne



Avec près de 300 participants, la 11^e cérémonie PERL a récompensé 5 projets entrepreneuriaux innovants établis sur le territoire de Lausanne Région. Ce concours est organisé par l'association régionale et est principalement porté par les communes-membres de Lausanne Région (modèle unique en Suisse valorisant spécifiquement l'innovation entrepreneuriale locale).

Cet évènement régional a pu compter sur ses 5 partenaires de choix qui ont offert un soutien financier, ainsi que des prestations aux lauréats. Lausanne Région rend hommage à ses partenaires qui sont la Banque cantonale vaudoise, la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Capital Proximité, GENILEM et 24 Heures.

Depuis son lancement en 2003, le jury du PERL a récompensé **46 projets**, pour un montant total de **Fr. 1'060'000.-**.

La nouveauté de cette édition est l'introduction d'une récompense spéciale dédiée à la micro-entreprise. Ainsi, avec un montant supplémentaire de Fr. 10'000.-, Lausanne Région a décidé de primer une société présentant ce statut, reconnaissant ainsi l'importance grandissante du micro-entrepreneuriat.

Grâce à un travail réalisé en 2012 déjà pour renforcer la visibilité de l'appel à candidature, l'édition 2013 a connu une augmentation du nombre de dossiers déposés (45 dossiers contre 20-25 en

moyenne pour les éditions précédentes). Ce développement est la résultante d'une campagne de communication intensive, avec distribution d'affiches et de dépliants dans les communes et auprès de tous les partenaires, publicités mises à disposition par 24 Heures, etc. Lausanne Région salue ici l'implication de ses communes-membres et des partenaires de promotion économique qui ont largement contribué à la diffusion du prix.

Enfin, il faut souligner qu'en 2013, le département « Promotion économique » de Lausanne Région a travaillé à la mise sur pied d'un nouveau concept pour PERL 2014. Un partenariat a été établi avec La Télé afin de renforcer la visibilité apportée aux lauréats et nominés, ainsi qu'à l'image de ce prix unique. Ce concept vise à permettre de renforcer les retombées du prix pour les entreprises sélectionnées, ceci au profit du dynamisme du tissu économique de la région.



L'équipe de DomoSafety SA, gagnants du 1^{er} prix PERL

Soutien aux Ateliers de la Ville de Renens, à Microcrédit Solidaire Suisse et à La Muse Lausanne

Lausanne Région a renouvelé son appui financier en faveur des **Ateliers de la Ville de Renens** et de **Microcrédit Solidaire Suisse**. Ces institutions représentent indéniablement des éléments précieux du dispositif d'aide en faveur des entrepreneurs, l'un dans le domaine de l'hébergement et de l'accompagnement, l'autre en matière de financement.

Suite à une décision prise en 2012 par le Bureau de coordination (BC) sur proposition du département « Promotion économique », Lausanne Région a aussi apporté un soutien financier au nouvel espace de coworking « **La Muse Lausanne** ». Il s'agit

d'un concept novateur en matière de soutien à l'entrepreneuriat local. Il consiste à mettre à disposition des entrepreneurs un espace de travail partagé. De plus, son organisation offre la possibilité d'interagir avec un réseau de travailleurs encourageant ainsi l'échange et l'ouverture.

L'offre de « La Muse Lausanne » est à la fois différente et complémentaire aux autres dispositifs et organismes de soutien à l'entrepreneuriat actifs dans la région. Pour cette raison, Lausanne Région, en partenariat avec le Canton de Vaud et la Ville de Lausanne, a décidé de soutenir financièrement le fonctionnement de cette nouvelle structure sur la période 2013-2015.



Les fondateurs de la société Cairnz, active dans le domaine de l'ergonomie digitale et de l'expérience utilisateur. La société a rejoint en 2013 l'espace La Muse Lausanne.

Collaboration avec PACTE dans le cadre des Cafés Entreprendre

Lausanne Région a poursuivi la collaboration fructueuse établie de longue date avec l'association PACTE (des Paroles aux Actes) qui a pour mission de promouvoir les femmes dans l'économie. Suite aux échanges constructifs menés en 2012, un partenariat de collaboration a été mis sur pied en 2013 entre le département « Promotion économique » de Lausanne Région et PACTE, ceci afin de co-organiser les « Cafés Entreprendre » à Lausanne. En 2013, deux manifestations ont ainsi été réalisées, réunissant une quarantaine de participants. Ces rencontres permettent aux porteurs de projet (femmes et hommes) des échanges avec des experts spécialisés dans des domaines tels que le financement, la vente, les aspects légaux ou encore la stratégie web, le tout dans

une ambiance informelle et ouverte au dialogue.



Café Entreprendre co-organisé par PACTE et Lausanne Région le 24 septembre 2013, au Café Java

Participation au MIPIM 2013 – Marché international des professionnels de l'immobilier



Il s'agit de la 6^e participation de Lausanne Région à cette convention internationale qui s'est déroulée à Cannes du 11 au 15 mars 2013. Ce forum mondial est une manifestation d'envergure qui permet la rencontre entre les décideurs de l'industrie internationale, les promoteurs, les investisseurs et les représentants politiques et économiques de nombreux pays, régions, agglomérations et villes.

La délégation régionale était composée de Gustave Muheim, Président de Lausanne Région, de Gil Reichen, Syndic de Pully et Président du SDEL, de Pascale Seghin, cheffe de projet du SDEL, de Jacques Baudet, chef de projet du SDNL, ainsi que de Patrizia Marzullo Darbellay et Irina Sakharova Quitt, respectivement secrétaire générale et déléguée à la promotion économique de Lausanne Région, qui représentaient l'équipe opérationnelle de l'association.

Lausanne Région participe à la manifestation sous l'égide de Lake Geneva Region, consortium constitué d'une quarantaine de partenaires privés, des cantons de Genève et de Vaud, des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, ainsi que d'autres associations régionales.

Représentée par Mme Sakharova Quitt, Lausanne Région participe au consortium organisateur du stand Lake Geneva Region au MIPIM.

Dans ce cadre, Lausanne Région a œuvré en 2013 pour promouvoir une présentation plus dynamique des différents projets de développement territorial. Elle a proposé de les visualiser au travers d'une table tactile interactive. Une coordination active a été établie pour présenter, de manière unifiée, les projets du PALM et ceux du Grand Genève. Cette « mise en scène » des projets d'urbanisation grâce au nouvel outil interactif s'est avérée l'élément fort de l'édition 2013. Grâce à son succès, cette solution sera reconduite en 2014.

Tout au long du MIPIM, la délégation de Lausanne Région a participé à plusieurs événements, tels que les visites et les discussions avec des responsables de villes et d'agglomérations présentant différents projets (développements de quartiers, projets de promotion de pôles d'activités économiques, etc.), la participation à la conférence de Lake Geneva Region sur le thème « La mobilité, moteur du développement urbain », ainsi qu'à différents événements organisés par des entreprises.



Membres de la délégation de Lausanne Région avec le Conseiller d'Etat M. Philippe Leuba, devant la table tactile présentant les projets du PALM

CODEV – Coordination du développement économique vaudois



La CODEV est composée des représentants techniques des 10 associations régionales vaudoises. Elle a pour but de mener une réflexion constructive sur le développement économique et touristique, de partager les connaissances et expériences et de veiller à une cohérence des actions sur

le plan cantonal. Hormis les séances plénières, les travaux sont effectués au sein de deux plateformes ; l'une est consacrée au développement régional et l'autre au développement économique.

Dans le cadre de cette dernière dédiée au développement économique, Lausanne Région a pris une part active aux débats menés.

L'association, par le biais de sa déléguée à la promotion économique, a aussi représenté la CODEV à l'occasion du salon entrepreneurial *bitoubi* (salon dédié aux fournisseurs et prestataires de services et de biens d'équipement pour les PME) organisé à MCH Beaulieu Lausanne les 5 et 6 juin 2013.

Communication : la newsletter du département « Promotion économique »

Le lancement de la newsletter électronique représente un élément fort des activités menées par le département « Promotion économique ». Cette lettre d'information, développée au printemps et durant l'été 2013, a été distribuée à deux reprises, en septembre et en novembre 2013. L'objectif est d'en faire une publication du département éditée sur une base bimensuelle. Elle s'adresse à un large public, tel que les responsables des communes-membres, les entreprises, les porteurs de projets entrepreneuriaux et tous ceux qui s'intéressent à l'entrepreneuriat dans la région lausannoise.

La publication offre un large éventail d'informations sur les manifestations entrepreneuriales, les organismes de soutien, l'actualité des sociétés de la région et leurs succès. Elle attire naturellement l'attention sur les outils développés par Lausanne Région au profit des entreprises.

Représentation et réseautage

En 2013, Lausanne Région a continué à mener une activité intense en matière de réseautage avec l'objectif de faire connaître la promotion économique régionale et ses prestations auprès des créateurs, des entrepreneurs et des partenaires du réseau de soutien. Pour ce faire, elle a notamment participé aux actions suivantes :

- Lausanne Région a présenté les services qu'elle offre en matière de promotion économique auprès de la représentation suisse de la Chambre de commerce et d'industrie de la Fédération de Russie, à l'occasion des « pique-niques » entrepreneuriaux de La Muse Lausanne, au comité de la SIC Lausanne et environs, à l'occasion d'un déjeuner-rencontre organisé par Réseau Entreprendre, à l'occasion de rencontres avec divers partenaires, notamment les directions de l'EHL et de la Business School of Lausanne, présentation à l'occasion du workshop organisé par International Link et des Café Entreprendre co-organisés avec PACTE, à l'occasion d'une rencontre avec l'association PME Université, etc.
- Lausanne Région a participé à de nombreuses manifestations de réseautage et assemblées générales, notamment Forum économique de la Côte, 21^e Forum de l'économie vaudoise, Swisustainability Forum, BioAlps Networking Day et 4à6 Bioalps, assemblées de Capital Proximité, de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, etc.

Préavis dans le cadre de la LADE et collaborations avec le Canton de Vaud

En tant qu'association régionale, Lausanne Région préavise les demandes de subventions provenant des communes, des schémas directeurs ou d'autres instances privées, selon la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). En 2013, au total 13 préavis ont été acceptés par le SPECo :

- 2 préavis ont été rédigés pour un soutien financier concernant des projets de développement territorial.
- 11 préavis ont appuyé des demandes de soutien financier pour des manifestations ou des études de faisabilité liées à l'organisation d'événements.

Le total des prêts et aides à fonds perdus octroyés avec un préavis de Lausanne Région s'élève pour 2013 à Fr. 302'010.-. Cette activité est répartie entre les départements « Promotion économique » et « Agglomération & territoire », qui prépa-

rent les décisions ensuite cosignées par le président.

Selon la LADE (art. 12 et 13), Lausanne Région est officiellement reconnue comme un organisme de promotion économique contribuant à l'atteinte des objectifs de promotion fixés par cette loi. A ce titre, l'association bénéficie, dans le cadre d'une convention passée avec le Canton, d'une subvention annuelle du Canton de Vaud. Ce financement contribue au budget de fonctionnement de Lausanne Région.

MOBILITÉ

Comptages transports collectifs et transports individuels 2014



En janvier 2013, la Commission « Transports », présidée par Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny, validait le principe d'anticiper les comptages quinquennaux routiers « Transports individuels » (TI) et « Transports publics » (TP) d'une année. Exceptionnellement, ils auront lieu en 2014 afin de ne pas subir les perturbations des gros chantiers occasionnés par la mise en service du premier tronçon du tram. En juin 2013, les cahiers des charges administratifs et techniques ont été validés par la commission. Les communes ont été consultées sur la situation des points de comptages et leurs nouvelles demandes ont été intégrées.

Le 6 septembre 2013, l'appel d'offres est mis en ligne sur le Système d'information pour les marchés publics en Suisse (SIMAP) et publié dans la Feuille des avis officiels. La Commission « Transports » a alors désigné un groupe responsable de l'évaluation des offres déposées. Après analyse, le groupe propose d'attribuer le mandat au bureau Transitec. Pour cette

étude, soumise aux marchés publics, toute la gestion du mandat a été traitée à l'interne par le département « Agglomération », sans prestataire externe. Cette économie bienvenue a été possible grâce à l'expérience accumulée des membres du groupe.

Selon le calendrier prévu, les premiers comptages devraient intervenir dès le printemps 2014. Quant aux entreprises de transports, elles fourniront leurs données dès 2015. Le rapport final est attendu fin 2015.

www.lausanneparkingsrelais.ch

Le graphisme du site:

www.lausanneparkingsrelais.ch

a été modifié et adapté à la nouvelle ligne graphique de Lausanne Région. L'ergonomie a également été revue afin de faciliter l'accès à l'information.

En effet, Lausanne Région recevait de nombreux e-mails pour des informations figurant sur le site. La nouvelle ergonomie plus performante a nettement réduit ces demandes et, en parallèle, les statistiques démontrent que la fréquentation du site a augmenté. La durée moyenne de visite a doublé, ainsi que le nombre de pages consultées. Le taux de fréquentation s'est élevé à 28'000 visiteurs.



Le précieux Service Pyjama



Depuis 2004, le « Service Pyjama » est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région et sa Commission « Pyjama », présidée par Michel Odier, Municipal au Mont-sur-Lausanne, assurent la coordination de la

communication et répond aux questions de ses utilisateurs, via le site **www.service-pyjama.ch**. En 2013, ce service desservait encore 80 communes au moyen des entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances et raccompagnait plus de 88'000 noctambules chez eux.

Depuis le 15 décembre 2013, les CFF et le LEB ont décidé d'intégrer les courses Pyjama à leur offre globale de transport nocturne et donc de ne plus faire partie du « Service Pyjama » global. Leurs prestations sont maintenues, mais sans la surtaxe Pyjama.

Les tl seront alors la seule entreprise de transports à assurer ce service sur leur territoire. Désormais les autres communes desservies par le « Service Pyjama » seront au nombre de 37.

PLATE-FORME INTERGÉNÉRATIONS

ENFANTS

Le site www.enfance.ch

Lausanne Région, par sa Commission « Accueil de jour », présidée par Jean-Claude Gardon, Municipal de Bussigny, a créé un nouveau site Internet pour venir en aide aux parents de la région lausannoise. Le site **www.enfance.ch** regroupe des explications et des adresses sur les offres d'accueils préscolaires et parascolaires, des informations sur les nouveautés dans l'école obligatoire vaudoise, ainsi que des idées pour les loisirs de leurs enfants.

Depuis son ouverture, en juin 2013, le site a déjà été visité par plus de 8'000 personnes.

Le matériel publicitaire de ce site a été transmis aux communes, mais aussi à toutes les structures d'accueil de la région qui en sont enchantées.



Article 63a de la Constitution vaudoise

Le 23 avril 2013, la Commission « Accueil de jour » a organisé une grande séance d'information, à Bussigny, au sujet de l'article 63a prévoyant l'accueil à journée continue des enfants.

Un large public de plus de 80 personnes a ainsi écouté la présentation de l'étude de la Présidente de l'Association de parents d'élèves (APE), Mme Barbara de Kerchove. A la suite de la conférence, les Municipaux et les professionnels de structures d'accueil et de réseaux ont entamé un débat sur ces épineuses questions.

ADOLESCENTS

Adospro.ch



Cette structure créée pour les adolescents de la région lausannoise entre 13 et 25 ans a pour but d'aider gratuitement les jeunes à trouver un travail temporaire en parallèle à leurs études ou dans l'attente d'une formation. Réciproquement, elle est également une interface pour les employeurs (communes, entreprises, artisans et particuliers) qui cherchent des jeunes pour des petits mandats.

Par l'expérimentation d'un petit job, cette association agit en amont favorisant l'insertion professionnelle des jeunes et la découverte du monde du travail. Un coach est à disposition pour conseiller le jeune lors de la rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, un bilan de compétences et la préparation à un entretien d'embauche, voire un placement.

Lausanne Région continuera d'apporter son soutien à cette association.

App App



Remportant un énorme succès, cette prestation d'appuis scolaires aux apprentis est disponible, depuis 2013, sur tout le territoire vaudois. Elle est financée et mise en œuvre par les associations régionales vaudoises.

En ce qui concerne Lausanne Région, 169 apprentis, soit domiciliés soit travaillant dans une entreprise de la région, ont bénéficié, durant l'année scolaire 2012-2013, de cours d'appuis répartis sur 45 groupes.

En raison du grand nombre de demandes d'appuis des apprentis « employé de commerce », les places à leur effet ont été plafonnées à 50 % de l'offre totale. Ceci afin de permettre aux autres apprentis de bénéficier également de cette prestation financée majoritairement par les régions.

Sur l'année scolaire 2013-2014, 35 groupes ont été ouverts, donnant ainsi la possibilité à 130 apprentis de bénéficier d'appuis scolaires de qualité. Avant d'être accepté dans un cours d'appui, l'apprenti s'entretient avec un intervenant socio-pédagogique de l'association Transition Ecole Métier (TEM). Cette partie de la prestation est financée par la FONPRO.

Suite à quelques problèmes entre la FONPRO et l'association TEM, cette dernière a été dissoute et reprise par le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ). Tous les employés de TEM seront réengagés par le CVAJ au 1^{er} janvier 2014.

Lift

Le projet LIFT est proposé aux jeunes en école secondaire, dès la 9^e HarmoS, qui ne réunissent pas les bonnes conditions de départ (réseau, résultats scolaires, motivation, etc.). Ces ados risquent de rencontrer des problèmes dans le futur monde du travail. Le projet LIFT facilite une insertion dans le milieu professionnel grâce aux places de travail hebdomadaires, quelques heures par semaine, dans une entreprise de leur région. Il permet aux

élèves de 13-15 ans de se développer socialement et professionnellement, de comprendre l'intégration au monde professionnel et d'éviter une éventuelle rupture de contrat d'apprentissage.

Le projet LIFT a continué sa phase pilote dans quelques établissements scolaires en Ville de Lausanne. En raison du gros travail généré par l'introduction de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), d'autres établissements de la région qui souhaiteraient y participer, attendront encore quelque peu.

Lausanne Région accompagne ce projet pour en assurer la promotion auprès des établissements scolaires.



Cap Horizon

Cette nouvelle prestation, subventionnée par Lausanne Région, propose à des jeunes de 15 à 30 ans de suivre à plein temps, sur une période de 3 mois, des cours intensifs de français, de mathématiques, d'informatique et d'expression. Dans ce cadre, 4 sessions ont été organisées avec succès en 2013.

De façon générale, les enseignants ont noté chez les participants une amélioration plus ou moins marquée au niveau de leur capacité de mémorisation, du rythme de travail et de l'estime de soi. Les enseignants ont aussi apprécié de travailler avec des jeunes très motivés qui reprennent confiance, qui s'ouvrent et ont visiblement eux aussi du plaisir à travailler.

Témoignage de bénéficiaires : « J'ai retrouvé espoir en la possibilité d'avoir un avenir ! », « Personne jusqu'à aujourd'hui ne m'avait donné envie d'apprendre ! ».

www.kifontaf.ch



Des mises à jour ont été apportées au site www.kifontaf.ch pour l'adapter à l'évolution du système scolaire et formatif du Canton de Vaud. Ce site de Lausanne Région continue d'être une référence pour les professionnels et les jeunes à la recherche de solutions. Il a reçu près de 50'000 visites avec deux pics, l'un au mois de janvier pour les élèves qui recherchent une place d'apprentissage dans les temps, et l'autre au mois d'août, pour les jeunes qui n'ont pas de solution formative à la rentrée scolaire.

DÉPENDANCES

Dépendances et Prévention

Lausanne Région, par le biais de sa Commission « Dépendances et prévention », présidée par Mme Pascale Manzini, Municipale à Ecublens et M. Jean-Pierre Rouyet, Municipal à Renens, subventionne les associations suivantes :

- Rel'ier
- Rel'aids
- Fleur de Pavé
- Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs – Lausanne
- Bethraïm.

Addiction-vaud.ch

Le site www.addiction-vaud.ch, réalisé par M. Christophe Al Kurdi, Rel'ier, a été mis en ligne en juin 2013 par Lausanne Région. Conçu pour le citoyen, ce site l'informe sur les différents portails cantonaux traitant des questions liées à une addiction, à un produit ou à un comportement à risque.

Il donne aussi des informations sur la notion de consommation et propose des tests de consommation. Il répond à un vrai besoin, car depuis juin, il a reçu 24'000 visites.

Statistiques sociales

Toujours réalisé par M. Christophe Al Kurdi, Rel'ier, le site « Statistiques sociales » a aussi été lancé en juin 2013 par Lausanne Région. Une communication peu soutenue a été effectuée, car le site s'adresse principalement aux élus locaux qui auraient besoin de statistiques et de rapports sociaux classés par thématique.

Regroupées par commune, puis par secteur, et en référence aux chiffres cantonaux et suisses, les informations référencées sur ce site permettent aux Conseillers municipaux et communaux de comparer leur commune avec d'autres.

Il a d'ores et déjà été visité par près de 1'000 visiteurs. Une nouvelle promotion du site sera prévue si cela s'avère nécessaire.

Brochure aux migrants



Le projet de traduction des lettres d'information (Lettres aux parents) d'Addiction Suisse a été réalisé en 2013, par la Commission « Dépendances et Prévention », sous forme d'une « Brochure de prévention à l'attention de parents d'adolescents ».

Sous l'égide de l'espace Mozaïk, de l'association Appartenances, 10 duos ont été créés, pour 10 langues avec un interprète communautaire et un jeune migrant. Chaque duo a étudié le texte, l'a mis en discussion, l'a adapté, puis l'a enrichi selon sa propre culture, pour ensuite le traduire. Ce travail a donné lieu à des rencontres et des débats interculturels. Il a aussi permis aux jeunes migrants de s'approprier les messages de prévention et de les mettre en discussion au sein de leur propre communauté.

C'est ainsi qu'est né un projet visant plusieurs objectifs : outre le fait d'amener des messages de prévention aux parents migrants, il donne l'opportunité à des jeunes de valoriser leurs notions de français, d'intégrer les messages de prévention et de les diffuser. Ce travail est réalisé par Lausanne Région, en partenariat avec Appartenances, avec l'appui du Bureau cantonal de l'intégration (BCI) et avec un appui financier du Service cantonal de la

santé publique et de l'office fédéral de la santé publique (OFSP). Traduite en arabe, anglais, albanais, serbo-croate, tamoul, turc, somali, italien, espagnol et portugais, cette brochure a été mise en page, puis présentée dans les différentes institutions en contact avec les migrants (Policlinique médicale universitaire, Globlivres, La Fraternité, Hôpital de l'enfance, Service de protection de la jeunesse, etc.).

La liste de diffusion a été établie afin qu'en 2014, son lancement puisse être annoncé à la presse et aux institutions intéressées.

Fonds de prévention

En 2013, la Commission « Dépendances et prévention » a accepté de financer, via le fonds de prévention, les actions suivantes :

- Participation financière pour le tournage d'un film sur **Globlivres** à l'occasion des 25 ans.
- Participation financière aux actions entreprises par le groupe **J-Ouest** dans le cadre de la « semaine alcool ».
- Participation financière aux actions entreprises par le **Service jeunesse de la Ville de Lausanne** dans le cadre de la « semaine alcool ».
- Participation financière au « Vennes Arts Festival », manifestation sur l'altérité mise en place par l'**établissement scolaire Isabelle de Montolieu**.
- Participation financière à la Conférence des Parlements de jeunes, organisée cette année à Lausanne par le **Conseil des jeunes de Lausanne**. A cette occasion, la Présidente de la Commission « Dépendances et prévention », Pascale Manzini, a été la modératrice d'un débat sur la consommation d'alcool.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives.

Soutien à la parentalité

Suite à son rapport sur les femmes marginalisées, et aussi à la sortie du film « Mamins de choc », la Commission « Dépendances et prévention » a souhaité lancer une étude communautaire pour savoir comment soutenir les toxicomanes dans

leurs tâches parentales. Cette étude menée sous l'égide de la Fondation du Relais a débuté en 2013, avec notamment certaines mamans concernées.

Journée de réflexion

En raison des nombreux dossiers de la Commission « Dépendances et prévention », la journée de réflexion a été déplacée au **15 mai 2014** à Epalinges avec pour thème « **Espace public : Prévenir ? Réagir ? Quels outils pour les communes ?** ».

Camps polysports pour adolescents en surpoids

Le médiateur sportif de la Ville de Lausanne a organisé, en collaboration avec le CHUV, et avec un soutien financier de Lausanne Région, un camp polysports pour les adolescents en surpoids, durant les vacances de Pâques. La Commission « Dépendances et prévention » a souhaité soutenir cette première initiative, via son budget « Animations de proximité ».

En raison du grand succès de ce camp, il a été réédité en été, puis durant les vacances d'automne, en accueillant des adolescents de toute la région. De très utiles informations nutritionnelles et la pratique de plusieurs sports sont les composantes des camps.

Bethraïm

Les membres de la commission sont allés découvrir la maison de Bethraïm, à Cugy, subventionnée par Lausanne Région. Ils ont fait plus ample connaissance avec les membres et les prestations offertes, à l'occasion d'une séance tenue chez eux.

Conseil régional de prévention et de sécurité

Lausanne Région participe aux séances du Conseil régional de prévention et de sécurité (CRPS) du district de l'Ouest.

Le Pavé

Le projet « Le Pavé », soutenu financièrement par Lausanne Région, n'a malheureusement pas pu se réaliser en 2013, faute de personnel.

« Le Pavé » est un espace socioculturel de rencontre, d'expression et de création artistique. Il crée un lieu éphémère et rassembleur, favorise le mélange socioculturel et permet la rencontre, l'échange et le partage.

L'objectif de ce projet est de créer un espace de rencontre pour les jeunes adultes en leur proposant différentes approches artistiques. Cela leur permet de découvrir une large palette de moyens d'expression.

Lausanne Région souhaite aussi valoriser la formation, le travail des pairs, ainsi que les ressources existantes chez les jeunes adultes. Pour l'édition 2014, le projet aura lieu au parc de Montbenon durant 12 jours, du 8 au 31 mai 2014, du jeudi au samedi de 16 h à 21 h.

Nightlife



Nightlife Vaud est un projet de recherche-action en milieu festif qui a pour objectif de renforcer la prévention et la réduction des risques.

Cette recherche-action, mandatée par le Service cantonal de la santé publique, est principalement financée par ce service, avec une subvention de la Ville de Lausanne et de Lausanne Région. Elle vise aussi, par un questionnaire rempli avec l'aide de professionnels, de mieux connaître les modes de consommations des jeunes noctambules qui se retrouvent en Ville de Lausanne.

Les professionnels, au cours de 13 interventions nocturnes, ont récolté 553 questionnaires s'ajoutant aux 181 questionnaires remplis sur internet. Son rapport sera terminé au printemps 2014.

SPORTS

Activités sportives

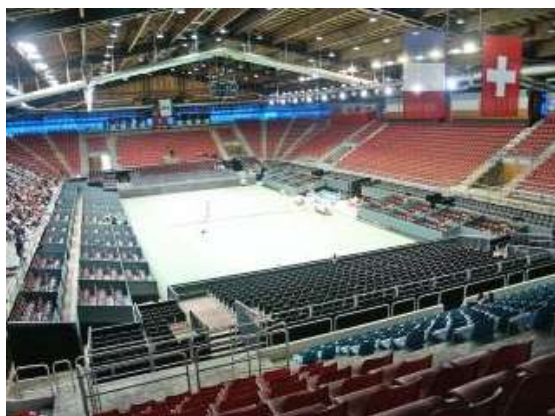
Lausanne Région, par le biais de sa Commission « Activités sportives » de Lausanne Région, présidée par M. Marc Vuilleumier, Municipal à Lausanne, a été très régulièrement tenue au courant du projet Métamorphose de la Ville de Lausanne.

La commission, outre les dossiers présentés ci-dessous, travaille à l'élaboration de critères pour l'attribution d'une subvention.

Swiss Handball Cup

La Commission « Activités sportives » a accepté et budgétisé, pour 2014, une subvention pour la manifestation sportive Swiss Handball Cup qui se tiendra les 5 et 6 avril 2014 à Malley. Cette subvention a été attribuée sous forme de garantie de déficit.

Commission piscine – patinoire



Des représentants de la Commission « Activités sportives », ainsi que des représentants de la Commission « Financement régional » participent à un nouveau groupe de Lausanne Région. L'objectif de ce groupe est de suivre l'avancement du dossier du complexe patinoire-piscine à Malley et d'établir une clé de répartition financière pour en assurer les déficits d'exploitation.

Ce projet a été présenté par M. Pierre Imhof, chef de projet Métamorphose, aux trois secteurs de Lausanne Région. Par la suite, tous les membres des exécutifs communaux ont reçu un dossier de présentation du projet.

Ce projet de création d'un complexe patinoire et piscine est à l'étude depuis fin 2013. Les objectifs sont de déterminer la meilleure manière de réaliser un tel projet. Les différents scénarios sont à l'examen. D'une part une rénovation légère de la patinoire existante en valorisant les infrastructures existantes est possible, ou, d'autre part, une transformation lourde de la patinoire entièrement reconstruite, y compris les gradins, les vestiaires, la bu-

vette, etc. Cette décision sera prise en 2014.

Le caractère régional de ce projet étant reconnu par l'ensemble des partenaires, les travaux devraient débuter en 2015.

Centre Intercommunal de Glace de Malley (CIGM)

Comme chaque année, le département des « Affaires régionales » calcule la répartition du déficit d'exploitation du CIGM par commune et soumet à chacune des 26 communes, hormis les 3 communes propriétaires, un montant indicatif de participation au déficit d'exploitation. Ces montants sont ensuite transmis aux communes concernées qui décident de participer, sur une base volontaire, à ce financement.

En plus de Lausanne, Prilly et Renens, 19 communes ont participé au financement du déficit d'exploitation du CIGM pour un montant total de plus de Fr. 420'000.-. Lausanne Région est sensible à cette décision.

Dimanche sportif



La troisième édition de la journée sportive régionale « Dimanche sportif » a eu lieu le dimanche 6 octobre 2013.

Cette manifestation, organisée entièrement par Lausanne Région, a rencontré un très important succès en accueillant plus de 7'200 visiteurs, soit 2'200 participants de plus que l'an dernier. Le public a pu s'initier à 28 sports sur les thèmes suivants :

- Vive la glisse à Lausanne.
- Bouger en ville à Renens.
- Entrez dans la danse à Romanel.
- Tout en agilité à Mézières.

Les sociétés sportives ont été très satisfaites de leur participation et la plupart d'entre elles répondront présentes lors de la prochaine édition.

Guide sportif

Le site www.guidesportif.ch a été régulièrement mis à jour. Son importance étant reconnue, les sociétés sportives de la région transmettent régulièrement leurs changements (offre proposée, locaux, etc.). Le site recense aujourd'hui plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness. Il permet une recherche de club et une sélection selon divers critères.

Cette année, le guide électronique a été consulté par plus de 100'000 personnes, soit 15'000 de plus qu'en 2012, ce qui démontre la grande utilité de ce site de Lausanne Région.

La plus grande affluence se concentre sur les mois d'août, de septembre et d'octobre, période à laquelle les parents recherchent des clubs sportifs pour y inscrire leurs enfants.

TOURISME

Etude régionale touristique

Afin de pouvoir bénéficier des outils prévus par la Loi vaudoise sur l'appui au développement économique (LADE), Lausanne Région s'est dotée d'une stratégie générale. Cependant, le volet touristique n'a pas été défini à l'échelle régionale. Sur la base de ce constat, Lausanne Région a souhaité lancer une étude dans le domaine touristique de sa région pour connaître :

- le potentiel touristique (tourisme de loisirs, d'affaires ou d'études) de l'ensemble de la région lausannoise;
- le potentiel du tourisme comme axe à développer pour le futur de l'économie régionale.

Une proposition méthodologique, basée sur deux phases distinctes a été menée.

Une première phase prévoyait l'analyse de l'existant qui consiste à récupérer l'inventaire cantonal et à le compléter pour les communes de Lausanne Région. Pour ce faire, le Canton a proposé de fi-

nancer un mandat qui a été attribué à M. Claude Alain Blanc. Les données récoltées ont été complétées par les interviews, menées par les collaboratrices de Lausanne Région, auprès de toutes les communes. Il s'agissait d'élaborer un état des lieux sur leurs intentions en matière de tourisme.

Une deuxième phase prévoit l'identification des destinations à valoriser avec des propositions de mises en œuvre. Cette phase sera conduite en étroite collaboration avec les communes concernées, après que l'ensemble des communes de Lausanne Région se soient exprimées sur leur volonté de valoriser l'offre touristique régionale. Les travaux se poursuivront en 2014.

CONCLUSION

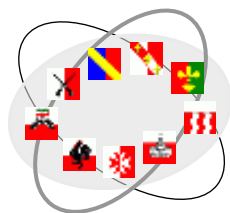
Pour Lausanne Région, l'année 2013 a été marquée par la poursuite, la consolidation et le lancement de nouveaux projets d'importance. Ces réalisations se sont concrétisées grâce à l'investissement des 85 représentants politiques et techniques qui ont œuvré tout au long de l'année à la cause régionale. Qu'ils en soient ici remerciés.

Sur mandat des communes, Lausanne Région est intervenue de manière variée et à différents niveaux, que ce soit dans l'accueil et l'aide aux nouvelles entreprises, la gestion de diverses études et du bureau du PALM, mais aussi dans l'animation de commissions et organisation d'événements (Dimanche sportif, PERL, etc.). Nos missions s'intensifient également dans des actions de communication et de mise en réseau, telles que la gestion de plateformes web (enfance.ch, lausanne-parkingsrelais.ch,...), transmission d'information aux communes, organisation de conférences et journées de réflexion. Enfin, l'Association apporte un soutien indispensable à de nombreuses institutions et initiatives (fonds de prévention) communales.

Sur plusieurs thématiques, l'Association est considérée comme un acteur incontournable auprès des instances publiques, privées et institutionnelles.

♦ ♦ ♦ ♦

Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



Préambule

Le secteur de la construction reste le domaine d'activité le plus dangereux qui soit. Des postes de travail itinérants, souvent en plein air et des situations qui évoluent en permanence rendent ces métiers difficiles. Ceci met en évidence l'importance du comportement de chaque intervenant.

STOP en cas de danger, c'est LE message clé de la Charte de la sécurité signée en 2011 par les différents partenaires de la construction, et qui compte toujours plus d'adhérents. Du manoeuvre au patron, ces entreprises signataires ont décidé de changer le comportement de chacun pour lutter contre les accidents.

Espérons que les délais de réalisation toujours aussi courts et que la pression exercée sur toute la hiérarchie ne viennent pas tout gâcher.

Nous remercions pour leur précieuse et efficace collaboration, les collaborateurs des services communaux de notre région, ainsi que du Service de la prévention des accidents de la SUVA.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les Autorités communales.

ACTIVITÉ

Sécurité du public

Organe de contrôle

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le **Règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers** (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les Municipalités peuvent confier le contrôle soit à un or-

gane communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires.

Dans notre cas, les Communes de Bussigny-près-Lausanne, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxten-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

But et personnes concernées

Le Rpac tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux.

L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la Municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire. Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages.

Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.

Contrôle des chantiers

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.

Sécurité des travailleurs

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la Section génie civil et bâtiments de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA), qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent. Concernant notre région, par mandat de la SUVA, notre organe a la compétence de conseiller et d'ordonner directement les mesures qui s'imposent aux entreprises concernées.

CHANTIERS VISITÉS

135 chantiers de rénovation de façades ou de toitures de bâtiments commerciaux, d'habitations et autres, nécessitant notamment l'installation d'échafaudages, ont été visités durant l'année 2013.

279 chantiers de démolition, agrandissement, transformation et construction de villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et autres ouvrages ont également été visités durant l'année écoulée, en voici quelques-uns :

Travaux terminés durant l'année 2013 à Ecublens

- Démolition de l'ancien chenil à la route Cantonale.
- Transformation de l'Hôtel du Parc.
- Transformation d'un bâtiment au chemin du Coteau.
- Agrandissement du bâtiment « Le Shop » au chemin du Dévent.
- Agrandissement et transformation d'une habitation à la rue de Bassenges.
- Construction d'une villa au chemin de l'Ormet (1 grue).
- Construction d'une villa individuelle au chemin des Vignes (1 grue).
- Construction d'une villa jumelle au chemin de Plaisance (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin des Vignes (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation à la route de la Pierre (1 grue).
- Construction d'un centre de vente et entretien automobile à la route de Reculan (2 grues).
- Construction d'un parc solaire à la route de Vallaire.

Travaux encore en cours au 31 décembre 2013 à Ecublens

- Agrandissement du dépôt du métro M1 à la route de la Sorge.
- Transformation et agrandissement des serres existantes à la route de la Sorge (1 grue).
- Transformation du bâtiment de l'ancienne bibliothèque à l'EPFL (1 grue).
- Transformation d'un bâtiment d'habitation à la rue du Villars.
- Transformation et agrandissement d'une maison individuelle à la rue de Bassenges.
- Transformation d'un bâtiment à la rue de Bassenges.
- Transformation et surélévation d'une villa à la rue du Villars.
- Construction d'une villa jumelle au chemin des Vignes (1 grue).
- Construction d'une villa mitoyenne au chemin de l'Ormet (1 grue).
- Construction de trois villas jumelles au

chemin des Crêts et au chemin du Parc (1 grue).

- Construction d'un immeuble d'habitation à la route du Bois (1 grue).
- Construction de deux immeubles d'habitation au chemin de la Forêt (2 grues).
- Construction d'un bâtiment (ME) à la route des Noyerettes à l'EPFL (2 grues).
- Construction de logements pour étudiants et surfaces commerciales aux Blévallaires à l'EPFL (2 grues).
- Construction d'un Centre de congrès aux Blévallaires à l'EPFL (2 grues).
- Construction d'une passerelle au-dessus de la ligne du métro M1 à la route de la Sorge à l'EPFL.

COMMENTAIRES

Chantiers visités

Un dossier est ouvert pour chaque chantier, qu'il soit en cours de travaux ou qu'il soit en projet (autorisation délivrée). Les permis de construire, dont nous recevons un double par l'intermédiaire des services communaux, ne font toutefois pas tous l'objet de l'ouverture d'un dossier, s'agissant notamment d'ouvrages dont la réalisation s'effectue dans des délais très courts ou ne nécessite que peu de moyens, ou encore qui n'occasionne aucun risque particulier ou autre nuisance pour le voisinage et les travailleurs.

Le nombre de dossiers ainsi ouverts correspond, dans la statistique, au nombre de chantiers traités. Il n'est pas identique au nombre de chantiers dont les travaux sont en cours qui lui correspond au nombre de chantiers visités et représente très concrètement la situation sur le terrain.

Le nombre total de chantiers visités en 2013 s'élève à 414, soit 13 de plus qu'en 2012 (+3 %). Le nombre de chantiers traités s'élève quant à lui à 511, soit 8 de plus que l'année précédente. On s'aperçoit que pour l'ensemble du territoire, les chiffres de 2013 sont supérieurs aux deux années précédentes. Même si elle n'atteint pas le niveau de 2010, l'activité du secteur de la construction reste soutenue.

Une fois encore, Ecublens détient le plus grand nombre de chantiers visités, à égali-

té toutefois avec Renens. Juste derrière, on trouve Crissier et surtout St-Sulpice dont l'activité a explosé ces deux dernières années. Dans le détail, et par rapport à 2012, le nombre de chantiers visités est en baisse à Ecublens (-13, -16 %) et à Bussigny (-4, -9 %), alors qu'il est en hausse dans toutes les autres communes. Renens +12, Chavannes +6, St-Sulpice +4 (+21, +51 % par rapport à 2011), Crissier +3, Prilly et Villars-Ste-Croix +2, enfin Jouxten-Mézery +1.

En 2013, 50 chantiers n'ont pas été annoncés auprès de notre service, comme l'impose le Rpac, cela représente 12 % du total des chantiers visités.

Visites de chantiers

977 visites de chantiers ont été effectuées durant l'année écoulée. Un chantier de réfection de façades et/ou de toiture est contrôlé, en général, une à trois fois selon la durée des travaux et les problèmes rencontrés. Alors que les chantiers de construction nécessitent plus de visites, notamment pour leur durée, les risques encourus et l'évolution permanente de la situation.

41 chantiers ou zones de travaux ont été arrêtés en 2013 pour grave mise en danger du public ou des travailleurs. Une fois la situation remise en conformité des normes de sécurité, les travaux ont pu recommencer.

Protection du public

Les dangers dus à l'activité des chantiers les plus souvent observés pour le public sont liés au risque de chute d'objet sur le domaine public et aux risques rencontrés dans la zone de chantier si celle-ci n'est pas clôturée. Le bruit, la poussière, la salissure de la voie publique, ainsi que la problématique du cheminement des véhicules et des piétons, constituent également des nuisances non négligeables.

11 cas de chutes d'objets au-dessus de la voie publique ont été constatés en 2013, sans conséquence fort heureusement, alors que dans 120 autres cas, le manque de protection adéquate – tunnel pour piétons, auvents inclinés et filet – constituait également un danger pour le public.

Concernant l'accessibilité à la zone de

chantier, nous avons dénombré 90 cas de fermeture incomplète et 34 cas relatifs à l'absence de verrouillage de l'accès aux échafaudages.

43 cas liés à des nuisances diverses ont également été constatés.

Protection des travailleurs

Si l'on devait classer les très nombreux dangers auxquels les travailleurs sont exposés, le risque de chute viendrait certainement en tête de liste. Autant pour la fréquence potentielle d'exposition à ce risque que pour les conséquences d'un accident de ce type.

Nous avons recensé 140 situations à risque de chute liées à un échafaudage dont la protection latérale faisait en partie ou complètement défaut et 75 cas où la distance entre l'échafaudage et la façade était trop importante.

On dénombre également 173 situations à risque de chute non forcément liées à l'installation d'un échafaudage. Dans 93 cas, le bord de dalle ou de toiture plate n'est pas sécurisé et dans 80 autres cas, ce sont des ouvertures au sol, trémies, cages d'ascenseur, d'escalier, etc. qui ne sont pas sécurisées.

Installation de grues

51 grues fixes (les camions-grues ne sont pas compris dans cette statistique) ont été installées en 2013 sur notre territoire, c'est tout près du record absolu de 52 grues contrôlées en 2010. A peine un peu moins du tiers (16) ont été installées à St-Sulpice, c'est dire si l'activité a été importante dans cette commune durant l'année écoulée.

Tout comme nos véhicules automobiles, les grues doivent être expertisées régulièrement en fonction de leur date de mise en service, l'état de la structure-même de ces engins n'est donc pas vérifié par nos soins. Lors de nos contrôles, nous avons toutefois constaté que pour 6 grues, l'expertise n'avait pas été renouvelée, cela représente le double de cas par rapport à l'année précédente.

Nous avons par ailleurs constaté que le carnet de grue était disponible sur place

et rempli de manière correcte dans 48 cas. Autre point positif, tous les conducteurs avaient leurs permis de grutier, ce contrôle est effectué systématiquement par nos soins.

En 2013, une attention toute particulière a été portée sur les élingues, ce qui nous a permis de constater que le contrôle obligatoire de celles-ci, en principe, une fois par année par un spécialiste, n'est pas effectué dans presque la moitié des cas... Affaire à suivre.

Protection de l'environnement

L'article 14 Rpac traite de la protection de l'environnement. Il dit notamment que les chantiers doivent être conduits de manière à respecter les dispositions fédérales et cantonales relatives à la protection de l'environnement et à la protection des eaux. C'est notamment le rôle de l'inspection des chantiers de veiller à l'application d'un certain nombre d'éléments liés à ce domaine.

Une dizaine de cas de stockage mal approprié de liquide pouvant contaminer le sol a été répertorié en 2013. Dans 7 cas, un problème lié à l'évacuation d'eau non décantée ou non traitée a été mis en évidence. Plusieurs feux de chantier ont également été découverts, ainsi que des cas d'élimination sauvage de déchets.

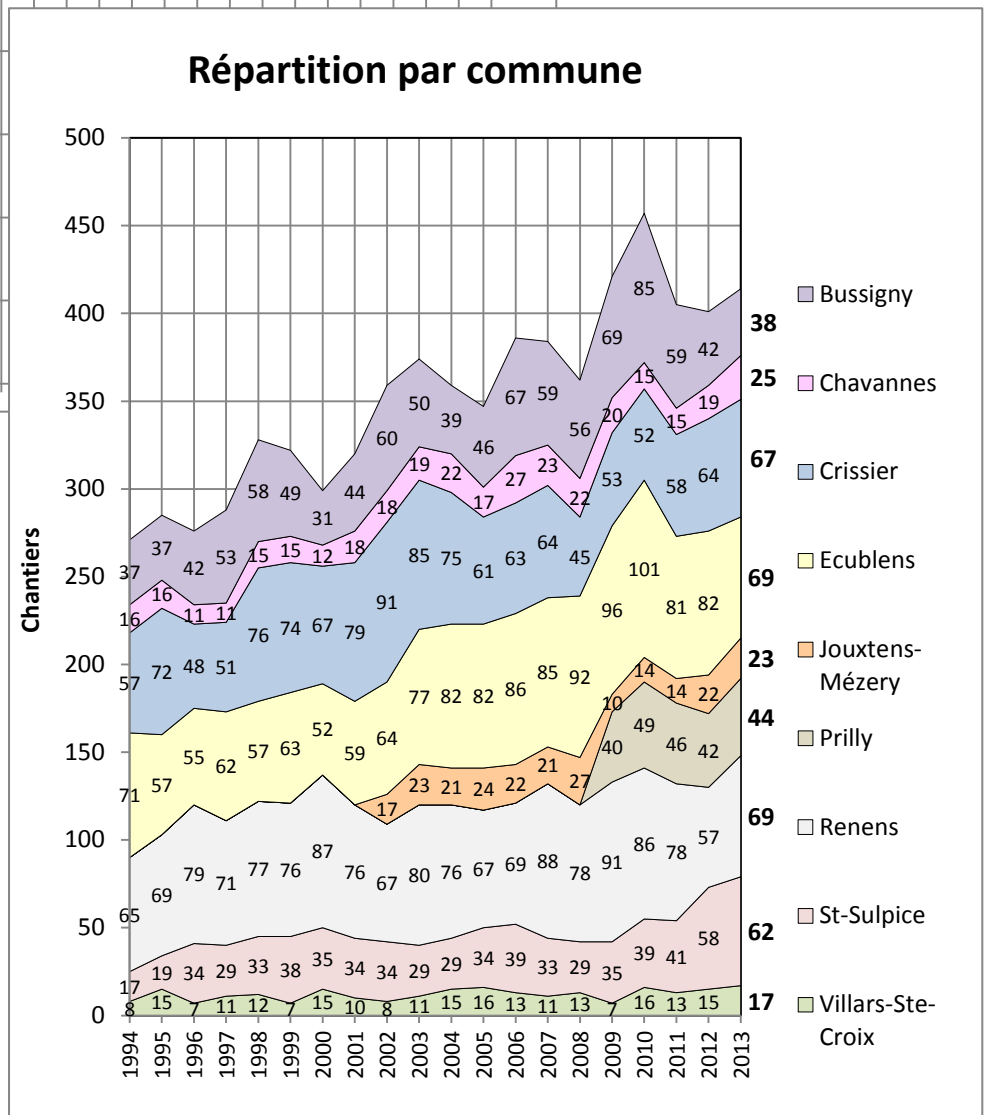
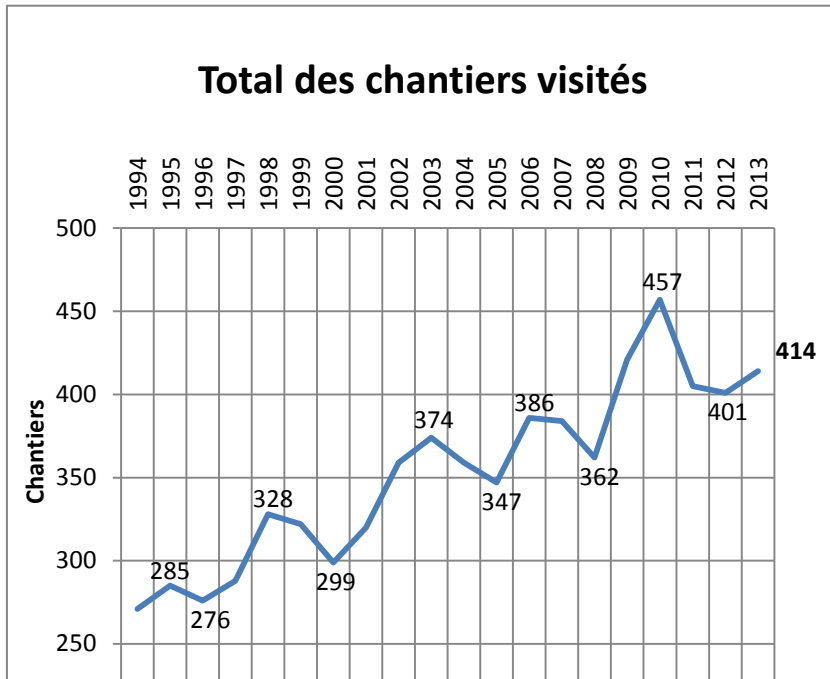
Statistique

		Chantiers							Visites / Contrôles			
		en cours au 01.01	en cours, nouveaux	visites, total	non débutés au 31.12	traités, total	terminés	en cours au 31.12	chantiers	monte-charges	grues	Total général
Bussigny	2013	13	25	38	16	54	23	15	92	1	3	96
	2012	16	26	42	15	57	29	13	95	-	1	98
Chavannes	2013	7	18	25	10	35	14	11	53	1	4	58
	2012	10	9	19	6	25	12	7	46	-	1	47
Crissier	2013	31	36	67	9	76	40	27	158	-	5	163
	2012	16	48	64	17	81	33	31	138	1	6	147
Ecublens	2013	34	35	69	11	80	39	30	192	1	8	201
	2012	33	49	82	10	92	48	34	197	4	13	215
Jouxens-Mézery	2013	7	16	23	6	29	19	4	24	-	3	27
	2012	10	12	22	10	32	15	7	41	-	-	41
Prilly	2013	16	28	44	5	49	17	27	135	1	6	142
	2012	17	25	42	8	50	26	16	128	2	8	138
Renens	2013	16	53	69	15	84	35	34	126	3	5	134
	2012	16	41	57	20	77	41	16	119	4	4	128
St-Sulpice	2013	24	38	62	15	77	23	39	174	-	16	190
	2012	22	36	58	16	74	34	24	125	-	7	132
Villars-Ste-Croix	2013	7	10	17	10	27	10	7	23	-	1	24
	2012	7	8	15	-	15	8	7	26	-	2	28
Total	2013	155	259	414	97	511	220	194	977	7	51	1035
	2012	147	254	401	102	503	246	155	915	11	42	974

Chantiers visités, classement par type de travaux

	Existant						Nouveau						Total	
	Rénovations		Transformations Agrandissements Surélévations		Démolitions Déconstructions		Constructions de villas		Constructions d'immeubles d'habitation		Autres constructions			
		%		%		%		%		%		%		%
Bussigny	18	62	10	34	1	4	1	11	1	11	7	78	38	9.2
	29 / 76 %						9 / 24 %							
Chavannes	7	47	7	47	1	6			4	40	6	60	25	6.0
	15 / 60 %						10 / 40 %							
Crissier	24	63	9	24	5	13	11	38	9	31	9	31	67	16.2
	38 / 57 %						29 / 43 %							
Ecublens	18	44	19	46	4	10	8	29	6	21	14	50	69	16.7
	41 / 59 %						28 / 41 %							
Jouxens-Mézery	9	75	3	25			8	73	1	9	2	18	23	5.5
	12 / 52 %						11 / 48 %							
Prilly	12	39	15	48	4	13	1	8	6	46	6	46	44	10.6
	31 / 70 %						13 / 30 %							
Renens	29	55	20	38	4	7	3	19	7	44	6	37	69	16.7
	53 / 77 %						16 / 23 %							
St-Sulpice	11	39	9	32	8	29	9	26	20	59	5	15	62	15.0
	28 / 45 %						34 / 55 %							
Villars-Ste-Croix	7	64	2	18	2	18	2	33	2	33	2	34	17	4.1
	11 / 65 %						6 / 35 %							
Total	135	52	94	37	29	11	43	27	56	36	57	37	414	100%
	258 / 62 %						156 / 38 %							

Chantiers visités, évolution depuis 1994



Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Lausanne Ouest



Délégué d'Ecublens aux séances du Comité directeur : M. Michel Farine, Conseiller municipal, membre du Comité directeur

L'acceptation du rapport de gestion par l'Assemblée régionale de l'Organisation régionale de protection civile étant postérieure à l'édition du présent rapport, celui-ci pourra être consulté dans son intégralité dès le 18 juin 2014 sur le site internet www.crissier.ch.

Les comptes 2012 de l'association de communes ont été adoptés le 30 avril 2013 par son Comité directeur et approuvés le 18 juin 2013 par son Assemblée régionale.

Elaboré en collaboration avec le commandement de l'ORPC, le budget 2013 de l'association de communes a été adopté le 20 août 2013 par son Comité directeur et approuvé le 24 septembre 2013 par son Assemblée régionale.

EXTRAIT DU RAPPORT DU CHEF DE L'ORGANISATION

Organisation et conduite de l'ORPC région Ouest lausannois (ROL)

Missions principales du personnel professionnel

- Gérer et garantir les effectifs de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC).
- Mettre sur pied les rapports, cours de cadres et cours de répétition de compétence communale/régionale.
- Gérer et garantir l'état opérationnel des constructions, du matériel et des infrastructures de l'ORPC.
- Garantir l'état opérationnel de conduite et les engagements de l'ORPC avec les partenaires.

Effectif du personnel professionnel au 31 décembre 2013

L'effectif du personnel professionnel représente toujours 710 % d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 10 personnes au 31 décembre 2013. Le potentiel humain des professionnels de l'ORPC sera réexaminé dans les périodes à venir et une adaptation devra être réalisée, au vu des exigences du domaine conduite opérationnelle et instruction, ainsi que d'éventuels départs à la retraite de collaborateurs engagés à temps partiel.

Instruction

Bilan de capacité de la FIROL (porteurs de pager)

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'intervention régionale de l'Ouest lausannois (FIROL), compte 93 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2013. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la composent permet une activité étendue à l'assistance de personnes en hébergement et ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques au profit des partenaires, à la conduite et l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AiC) à l'attention des Autorités et la collaboration avec les services communaux.

Les contraintes professionnelles des incorporés de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. L'aléatoire de leur entrée en service se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que la durée.

Aujourd'hui encore, la FIROL est composée d'astreints volontaires provenant des différents domaines de l'ORPC et représentant une formation où la proportion de cadres est trop largement dominante (env. 70 %). Cette situation était due principalement au fait que les cadres présentaient une plus-value quant aux jours de service nécessaires à l'exercice de cette fonction. Dans le nouveau cadre bataillonnaire, la

FIROL sera constituée en une compagnie de type B, d'un effectif réglementaire de 117 personnes, structurée selon les règles d'une unité comportant le nombre de sections adapté aux besoins et conduite par un encadrement mieux proportionné. Un certain temps sera nécessaire au renforcement des contingents de spécialistes et à l'inversion des quotas cadres par rapport à l'échelon personnel.

Les formations d'appui, deuxième échelon de l'ORPC ROL (FAR), apportent une relève indispensable dans la continuité de l'engagement.

Personnel incorporé, instruction et intervention

Au 31 décembre 2013, les contrôles de l'effectif dénombreaient 726 incorporés formés, 378 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. On doit malheureusement constater que, depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente (exemples 2012, 43 arrivées / 93 départs et 2013, 33 arrivées / 96 départs).

Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement

33 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au Centre de compétence du SSCM à Gollion (CCPP).

57 personnes ont suivi des cours complémentaires aux centres d'instruction de Gollion, de la Rama à Lausanne et de Schwarzenburg et ont ainsi accompli 200 jours de service. Le maintien du quota des participants et jours de service de cette catégorie est aussi dû à la prise en compte des « paiements de galons », intitulés aussi stages pratiques et instaurés par le SSCM dès le 1^{er} janvier 2010.

20 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promus à un grade supérieur.

Cours de répétition, services d'entretien, engagements au profit de tiers

Pos.	Domaine	Effectif *	Jours de services
1	Cours de répétition standards, reprise des connaissances de base, acquisition de nouvelles connaissances, entraînement du savoir-faire, appréciation des capacités et gestion des moyens. Aide dans le domaine sanitaire lors des dix journées du don du sang sur les sites de l'EPFL et de l'UNIL.	728	1782
2	Maintien de la capacité d'intervention de la formation d'intervention régionale.	77	321
3	Entretien du matériel et des constructions.	46	140
4	Services d'utilité collective, interventions.	344	526
Totaux		1195	2769

Commentaires par position :

1. Ces cours de répétition concernent les domaines du suivi de situation, de la télématique, de la protection atomique, bactériologique et chimique (NBC), de l'assistance, de la protection des biens culturels, de l'appui technique, du sanitaire, des transports, du ravitaillement, de l'exploitation des constructions et du matériel. La création et l'entretien des dossiers de conduite et planifications y sont compris.
2. La FIROL (Formation d'intervention régionale de l'Ouest lausannois) a été entraînée dans des services « ad hoc ». Ses éléments sont aussi concernés par les cours de la position 1.

En 2013, comme en 2012, les membres de la FIROL sont toujours plus sollicités par les services d'utilité collective ce qui a pour effet de plafonner le nombre de participants et de jours de service de cette rubrique.
3. Afin d'optimiser l'efficacité des équipes de maintenance des constructions, les cours qui les concernent sont planifiés en dehors des activités des autres ser-

VICES. Ces services sont particulièrement avantageux, ils limitent les charges d'entretien.

4. L'appui à la collectivité et aux partenaires se répartit comme suit :

- Jubilé 50 ans de la protection civile suisse 1963 – 2013 :

Fondée en 1963, la protection civile a célébré tout au long de cette année 2013 ses 50 ans d'existence. Des événements ont été organisés sur le territoire suisse par l'Office fédéral de la protection de la population, par les cantons et certaines régions :

Le 21 juin 2013 était la journée officielle, sur la place du Palais fédéral de Berne, regroupant des personnalités du monde politique et institutionnel, ainsi que des délégués représentant les cantons et régions. Des activités telles que démonstrations, courses de VTT, jeux et discours officiels se sont succédées en ce jour de jubilé et chaque canton s'est vu offrir un plan d'arbre en commémoration de cet anniversaire; ce sont des cerisiers qui ont été plantés sur la piste d'exercices du Centre de compétence de la PCi à Gollion, en septembre dernier.

Un timbre-poste a été édité, ainsi qu'un livre commémoratif sous le titre « 50 ans de protection et d'assistance : la protection civile et la protection de la population en Suisse au fil du temps 1963-2013 ».

Dans le Canton de Vaud, plusieurs passerelles en bois franchissant des cours d'eau ont été construites par les ORPC mandatées et dans leurs communes; pour terminer les festivités dans le cadre cantonal, une journée officielle a eu lieu dans la période d'Expo du Comptoir Broyard à Payerne, le 20 novembre 2013. Un stand de la PCi a été monté et a servi de lieu d'accueil pour la partie officielle, les visites, animations et démonstrations, ainsi que le concert et l'inauguration des nouveaux uniformes du Corps de Musique de la protection civile vaudoise.

- Tour de Romandie 2013 : Soutien à l'organisation des étapes du Tour de Romandie cycliste dans l'Ouest lausannois (arrivée du 24 avril 2013 à Renens et départ du 25 avril 2013 à Prilly).

Quelques chiffres pour représenter l'investissement de l'ORPC dans cette manifestation régionale de grande envergure :

Depuis 2012, de nombreuses séances du comité d'organisation local (COL) où participe le commandant ORPC, assisté du chef logistique; des périodes d'instruction du programme de base régional ont aussi servi aux préparatifs et travaux.

Le 23 avril 2013 ce sont 11 cadres et spécialistes qui s'activent sur les préparatifs logistiques (mat/trsp/rav).

Le 24 avril 2013 environ 150 cadres et spécialistes (13 chefs secteurs/47 plantons – 65 au montage vau-bans/plantons – 15 à la conduite/AiC au PC opération et 10 spécialistes logi-ravitaillement)

Le 25 avril 2013 environ 56 cadres et spécialistes (conduite et coordination/montage base départ et remise en état des dispositifs), soit un total de plus de 215 jours/hommes sur 3 jours.

- Destiny : appui en renfort de police, contrôle et sécurité des parcours de courses, mise en place du réseau radio et télématique, appui sanitaire et logistique de l'action « Destiny » au profit de la Ligue vaudoise contre le cancer, à Ecublens, les 6 et 7 juillet 2013.
- Canicules : suite des planifications et des mesures d'organisation en cas de canicules avérées, maintien de la collaboration active entre les partenaires sécuritaires, la PCi, les référents communaux et sous l'impulsion de Mme la Préfète du district.
- Marchethon CF Lausanne : le 28^e Marchethon de Lausanne du 5 octobre 2013 en faveur des personnes atteintes de mucoviscidose a

réuni plus de 1150 participants qui ont, avec leurs familles, généré des promesses de dons d'environ Fr. 80'000.-.

40 incorporés cadres et personnel de milice, ainsi qu'une partie du personnel professionnel, ont soutenu la manifestation en assumant des missions de montage et démontage d'infrastructures, de contrôle de sécurité des parcours, de soutien sur les aires de départ et d'arrivée, ainsi que la tenue du stand d'information et régulation du trafic (parkings).

- COSADOCA : appui et collaboration au profit de l'Association du COSADOCA – Consortium de sauvegarde du patrimoine documentaire en cas de catastrophe (ACV-UNIL-EPFL) réalisés dans le contexte de l'exercice des 3 et 4 octobre 2013 et regroupant les cadres responsables et spécialistes des 3 partenaires du Consortium, ainsi que des cadres des états-majors des régions PCi de Lausanne District, Lausanne-Est et Ouest lausannois.

Les thèmes d'entraînement traitaient particulièrement de l'organisation d'un EM « ad hoc » COSADOCA et d'exercer le rythme de la conduite au sein de cette structure; les activités se sont déroulées dans les murs du poste de commandement de la construction des Bergières à Lausanne, sous l'impulsion d'un Team d'instructeurs des ORPC de Lausanne-District et Ouest lausannois.

- Engagement situation d'urgence 22 mai 2013 : incendie dans l'immeuble ch. de Champ-Colomb 6 à Ecublens (10 h). Une cellule du personnel professionnel assume les missions reçues par le chef d'engagement SDIS et la PoIOuest, soit héberger provisoirement les familles des appartements enfumés et ravitailler ceux-ci, ainsi que le dispositif d'intervention. Tout rentre dans l'ordre à 18 h et le dispositif est levé sans prise en charge de personnes à héberger pour la nuit.

- Engagement situation d'urgence 27 novembre 2013 : incendie dans l'immeuble ch. du Caudray 7 à Renens (12 h 30). Une quinzaine d'incorporés miliciens de la FIROL et le personnel professionnel ORPC ROL ont été alarmés et ont assumé les missions d'hébergement et assistance d'une trentaine d'habitants de l'immeuble; la prise en charge s'est terminée vers 22 h, après avoir nourri ces personnes et enregistré le bon retour de chacun dans ses appartements.
- TÉLÉTHON 2013 : 6 et 7 décembre. Exploitation des sites de collecte et logistique générale, avec la précieuse collaboration des Municipalités de Chavannes-près-Renens et de Renens, des Services d'incendie et de secours de Chamberonne et Renens, des bénévoles de Chavannes-près-Renens, Ecublens et environs, ainsi que de diverses sociétés et groupements locaux. C'est encore le magnifique montant de presque Fr. 71'000.- qui a été versé au compte de Téléthon Suisse pour la collecte 2013.

Structure du bataillon ORPC ROL

D'un effectif réglementaire de 687 hommes, le bataillon est structuré selon la vision cantonale, avec un effectif réel de 726 astreints au 31 décembre 2013 et comprenant une formation d'intervention (FIR) de 93 personnes (117 réglementairement).

La structure territoriale a été définie en incluant les installations de protection civile de l'entier du nouveau découpage. Le dossier d'engagement, regroupant les principaux concepts d'intervention en cas de situation d'urgence, a été adapté en conséquence et l'instruction nécessaire se base sur la doctrine d'engagement, ainsi que les enseignements tirés dès le passage à huit communes (rétroactivement au 1^{er} janvier 2012).

Dispositif logistique et territorial de l'ORPC ROL

Constructions de l'ORPC et gestion des abris privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 13 constructions de protection, un atelier/hangar, les 2 locaux annexes et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont en bon état et opérationnels.

Les 4 constructions principales sont réparties comme suit, une au sud-ouest (FIR La Plaine/Chavannes-près-Renens), une au nord-est (FIR/FAR Fontadel/Prilly), une au centre, le poste de commandement régional (PCO Le Croset/Ecublens), ainsi que les installations de la Confrérie (atelier-hangar/Prilly) ; ces infrastructures seront totalement équipées et opérationnelles en permanence au niveau I.

S'ajoute à ce dispositif prioritaire la construction des Baumettes/Renens, destinée à l'hébergement d'urgence et d'envergure (accueil et hébergement de 100 à 250 personnes, voire plus).

La construction de Dallaz à Bussigny est en mains de la commune sur convention avec l'ORPC.

La construction de Dessous-le-Mont à Bussigny est aujourd'hui transformée à l'usage de l'accueil des migrants (50 personnes) et gérée dans le cadre du programme par l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants).

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



Délégation d'Ecublens: Mmes Anne-Claude Studer et Pascale Manzini, Conseillères municipales

Durant l'année 2013, la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois s'est rencontrée à 5 reprises soit les 31 janvier, 26 mars, 13 juin, 7 et 21 novembre.

Composition

Pour rappel, la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois est composée des Municipaux et Municipales des communes du district en lien avec l'enfance et la jeunesse.

Mission

Elle a pour mission d'échanger, de collaborer, de coordonner, de réfléchir et de construire une vision commune de la politique de la jeunesse dans l'Ouest lausannois. Elle propose et finance des actions à l'attention des jeunes du district au travers de projets de prévention, de formation, de projets ludiques ou sportifs, donnant aux jeunes des occasions de s'exprimer et d'agir de manière positive et constructive. Dans ce sens, elle s'appuie sur les compétences des professionnels de la jeunesse des communes et notamment du Groupe coordination Jeunesse.

Organisation

L'année 2013 a été marquée par le changement de présidence. En effet, suite au départ de Mme Manon Fawer, Municipale à Chavannes-près-Renens, qui assumait la présidence de la Plateforme, Mme Myriam Romano-Malagrifa, Municipale à Renens, a été désignée pour lui succéder à cette fonction. Cette dernière est secondée par la Vice-Présidente Mme Anne-Claude Studer, Municipale à Ecublens.

Mme Loubna Laabar, Municipale à Chavannes-près-Renens a rejoint les membres de la Plateforme suite à ce même départ.

Délégations

La Présidente de la Plateforme et le Président du Groupe coordination jeunesse, M. Nicolas Perelyguine, font partie du Conseil régional de la prévention et de la sécurité (CRPS). Cette instance créée à la demande du Conseil d'Etat et pilotée par les Préfets dans leurs districts respectifs, réunit des partenaires concernés par la jeunesse. Le CRPS se réunit sur convocation de Mme la Préfète en moyenne 2 à 3 fois par année.

Budget

La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois dispose d'un budget (environ Fr. 14'000.-) alimenté par une contribution des communes du district de Fr. 0.20 par habitant. La Commune de Bussigny assume le rôle de commune boursière, ce pour laquelle nous la remercions sincèrement.

Par ce budget, la Plateforme finance en priorité les projets présentés et mis en œuvre par le Groupe coordination jeunesse de l'Ouest lausannois, composé de l'ensemble des professionnels intervenant auprès de la jeunesse.

Il est à relever que les projets financés n'ont jamais, depuis la création de la Plateforme, épuisé le budget alloué. Ce qui montre que les actions proposées ont un effet multiplicateur et visible auprès des jeunes pour un faible coût grâce à l'efficacité des structures et du personnel en place.

Les dépenses relatives à l'année 2013 et à répartir entre les communes s'élèvent à Fr. 5'504.85.

Projets soutenus

- *Tournoi intercommunal de foot en salle pendant les relâches de février*
Il s'agit de la 4^e édition soutenue par la Plateforme. Cet événement sportif rencontre toujours un très grand succès et mobilise des équipes de toutes les communes.
- *Semaine prévention alcool du 18 au 26 mai 2013*
Intégré dans le programme national de prévention de l'alcool, ce projet a con-

sisté à organiser un concours sur le thème de l'alcool. Les participants entre 13 et 25 ans, à l'aide de supports variés (photos, vidéo, texte, musique, etc.), devaient donner leur représentation de l'alcool. L'idée de cette campagne était de faire passer des messages par les pairs. Par ce concours les jeunes pouvaient amener la discussion sur l'alcool à leur manière et avec leurs propres mots, ce qui est plus parlant auprès des plus jeunes.

- *Sortir ensemble et se respecter*

Ce programme cantonal, centré sur les relations amoureuses et mené sur des groupes de jeunes filles et garçons entre 13 et 16 ans, est soutenu par le Bureau de l'égalité et l'Unité de médecine des adolescents. Neuf thèmes sont abordés durant neuf semaines. Ce programme pourrait être mené dans plusieurs communes du district par les animateurs des centres de jeunes. Des formations sont prévues à cet effet et la Plateforme a décidé de financer la formation de 4 à 6 personnes. Au final, ce sont cinq personnes qui ont suivi cette formation et qui pourront mettre en œuvre ce programme en 2014.

- *Flyer commun ouverture salles de gym*

La Plateforme a soutenu la création d'un flyer commun pour toutes les communes du district présentant, au recto, l'offre d'ouverture aux jeunes des salles de gym pendant la saison d'hiver 2013-2014 et, au verso, les coordonnées de tous les travailleurs sociaux de proximité de l'Ouest lausannois.

Projets en cours

- *Logo*

La Plateforme a lancé l'idée d'un concours pour la création d'un logo qui puisse la représenter dans les différents supports utilisés. Le concours sera organisé au début de l'année 2014. Il s'adressera aux jeunes (non professionnels) de 15 à 20 ans du district.

- *Accord de collaboration*

Bien que la Plateforme soit née en 2007 de la volonté politique de quelques Municipaux intéressés par les sujets de prévention en direction de la jeunesse, et qu'elle se soit développée de façon

conséquente à travers des projets spécifiques en faveur des jeunes du district, en collaboration avec le Groupe coordination jeunesse de l'Ouest lausannois, il s'est avéré nécessaire, à ce stade, de formaliser cet engagement, ainsi que de valider la compétence de gestion du budget attribué à la Plateforme par un accord commun accepté par l'ensemble des Municipalités. L'accord dont il est question sera élaboré début 2014.

Invitations

- *Travailleurs sociaux de proximité (TSP)*
Lors de la séance du mois de mars, la Plateforme a eu le plaisir d'accueillir les travailleurs sociaux de proximité de l'Ouest lausannois. L'occasion nous était donnée de les questionner sur leur activité et de constater qu'une saine collaboration a été mise en place. Les TSP se rencontrent une fois par mois, voire plus si cela s'avère nécessaire. A travers leurs échanges, ils confirment que les réalités de terrain se rencontrent dans toutes les communes de manière cyclique et que le fait de partager entre mêmes professionnels est tout à fait bénéfique.

Le constat qui revient est l'occupation parfois conflictuelle de l'espace par les jeunes. Un espace qui doit être de plus en plus partagé et de moins en moins accessible lorsqu'on est en milieu urbain. La Plateforme se réjouit de la collaboration qui se met en place entre les différents travailleurs sociaux de proximité des communes de Bussigny-près-Lausanne, Villars-Ste-Croix, Prilly, Chavannes-près-Renens et Renens.

- *Animateurs*
La séance du mois de novembre a eu lieu au Centre de rencontre et d'animation de Renens et a été consacrée aux animateurs des centres de jeunes de l'Ouest lausannois. Les membres de la Plateforme ont pris conscience du foisonnement d'activités et d'animations socioculturelles diverses dans nos communes et du professionnalisme des animateurs. Tous ont fait part d'une demande qui leur est faite très régulièrement par les jeunes, celle

des ouvertures des salles de gym les samedis et dimanches.

- *Apéritif-rencontre*
L'année s'est terminée par un apéritif offert par la Commune de Crissier, que nous remercions vivement. L'invitation a été adressée aux membres du Groupe coordination jeunesse, aux présidences des Conseils communaux et à la Préfecture. Ce moment convivial est l'occasion de se présenter et de présenter les activités de la Plateforme et du Groupe coordination jeunesse. Les invités ont été accueillis dans les locaux du Centre de jeunes de la Vernie et ont pu, par la même occasion, faire une visite des locaux en compagnie du responsable de la jeunesse de la commune.

Depuis 2007, c'est un moment important de l'année car il permet de réunir l'ensemble des professionnels de la politique de la jeunesse travaillant dans notre district avec les politiques et de permettre des échanges dans un cadre moins formel. Le choix d'alterner le lieu de la rencontre est aussi primordial, car il permet de prendre connaissance des structures existantes dans le district.

En conclusion

La Plateforme jeunesse a, tout au long de l'année, débattu, réfléchi et soutenu différents projets importants pour la jeunesse de notre région. En sa qualité de groupe d'échanges, qui réunit les Municipaux des huit communes du district, tous convaincus de l'importance d'agir ensemble, elle a en 2013 continué à faire la promotion d'actions intercommunales autour de thématiques très diverses. Ce lieu d'échanges et de réflexions, au-delà des projets qui y naissent, favorise également le développement de la coordination au niveau intercommunal, élément important si nous souhaitons que les actions soutenues par la Plateforme fassent sens auprès des jeunes.

Merci à toutes et à tous pour l'important engagement tout au long de l'année.

Myriam Romano-Malagrifa, Présidente



Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



Délégation d'Ecublens : M. Pierre Kaelin, Syndic, délégué municipal et Mme Pascale Manzini, Présidente du comité

Composition du comité

- Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, Présidente.
- Yves Allemann, Municipal à Saint-Sulpice, Vice-Président.
- Loubna Laabar, Municipale à Chavannes-près-Renens, membre.
- Serge Nicod, Chef de service à Ecublens, caissier.
- Brigitte Bignens, assistante du Chef de service à Ecublens, secrétaire.

Délégués des communes à l'Association

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 – 18 membres

Commune de Chavannes-près-Renens

Laabar	Loubna	Conseillère municipale
Gorgerat	André	Syndic
Shabani-favre	Andrée	Conseillère communale
Baldé	Thierno	Conseiller communal
Michel	Patrick	Conseiller communal
Ducret	Irène	Conseillère communale

Commune d'Ecublens

Manzini	Pascale	Conseillère municipale
Kaelin	Pierre	Syndic
Roggo	Nicole	Conseillère communale (jusqu'au 31 août)
Larrere	Alban	Conseiller communal (dès le 1 ^{er} septembre)
Karlen	Samuel	Conseiller communal
Bolatdemirci	Christine	Conseillère communale
Gordillo	Maria	Conseillère communale
Flach-Cutitta	Karine	Membre comité APE Ecublens
Philippoz	Stéphanie	Présidente Association Bouf'choux

Commune de Saint-Sulpice

Allemann	Yves	Conseiller municipal
Cerottini	Jean-Charles	Syndic
Kaeser Moser	Alice	Conseillère communale
Willi	Corinne	Membre du comité APE St-Sulpice

Activités 2013

En 2013, le Comité de l'AJESOL s'est réuni six fois. Par contre, le Bureau a dû consacrer un très grand nombre d'heures pour résoudre ce que nous nommerons désormais « l'affaire Vanille-Chocolat ». En effet, suite à des malversations effectuées dans le cadre de la gestion des deux garderies Vanille-Chocolat à Chavannes-près-Renens et à Ecublens, le Comité de l'AJESOL a dû prendre les mesures nécessaires en vue de ne pas voir disparaître 59 places d'accueil préscolaire de son réseau, à savoir presque 40 % de sa capacité totale.

Une longue procédure civile, ainsi que pénale, est encore en cours à l'heure de la rédaction de ce rapport d'activité. La décision de reprise des deux garderies par les Communes de Chavannes-près-Renens et d'Ecublens, en fin d'année 2013, a permis le maintien de la prestation pour les citoyens, ainsi que les postes de travail des employés de ces garderies maintenus pendant de nombreux mois dans une grande incertitude quant à leur avenir. Le comité de l'AJESOL les remercie pour leur fidélité et pour toute l'énergie qu'ils ont su déployer pour maintenir la qualité de l'accueil dans ces structures.

Pour le Bureau, il s'est agi, dans un premier temps, de reprendre sous tutelle la gestion des garderies du 1^{er} mars au 31 juillet 2013, puis de reprendre la gestion complète des deux structures du 1^{er} août au 31 décembre 2013. Le mandat de l'AJESOL a été, durant cette période, de régler tous les droits des employés en termes de vacances et d'heures supplémentaires afin de remettre des garderies exemptes de tout passif aux deux communes respectives. Le Bureau de l'AJESOL a donc dû boucler deux exercices comptables pour chacune des deux garderies Vanille-Chocolat !

Par la présente, je tiens à remercier le Bureau de l'AJESOL, ainsi que toutes les personnes qui nous aident à résoudre cette importante affaire par un travail laborieux et gourmand en heures. L'AJESOL compte bien mettre à profit cette expérience qui démontre que la prestation d'accueil de la petite enfance se trouve mieux contrôlée lorsqu'elle est en mains publiques.

Les trois nouvelles structures d'accueil parascolaire ouvertes à la rentrée scolaire 2012 fonctionnent en pleine capacité avec leur lot de travail supplémentaire pour l'AJESOL, en matière de facturation et suivi des contentieux. Fin 2013, l'AJESOL gère plus de 650 dossiers d'enfants placés dans les trois types d'accueil du réseau.

Développement

A la fin de l'année 2013, l'AJESOL a dû présenter son plan de développement à la FAJE, dans le cadre de la signature du renouvellement de la convention qui la lie à cette dernière. Le plan présente en fait une consolidation des prestations existantes, la mise en réseau d'une liste d'attente et l'éventuelle adhésion d'une garderie d'entreprise située sur le territoire d'Ecublens.

Objectifs 2014

Le Comité souhaite voir se régler « l'affaire Vanille-Chocolat », même si la procédure pénale risque de durer encore passablement de temps. L'introduction du revenu déterminant unifié a été reportée à l'été 2015, la révision du barème étant encore à l'ordre du jour pour s'adapter à ce nouveau mode de calcul.

Le Comité souhaite mettre sur pied la liste centralisée pour la rentrée scolaire 2014-2015 et une révision partielle des tarifs de l'accueil familial de jour sera également engagée. Le déménagement de la structure « ex Vanille-Chocolat Ecublens » dans de nouveaux locaux est prévu dès le mois d'août 2014.

La réflexion se poursuivra sur l'opportunité d'un accueil parascolaire pendant les vacances scolaires. La création de places d'accueil en 2014 n'étant pas à l'ordre du jour, le Comité de l'AJESOL en profitera pour consolider l'activité du réseau et pas-

ser en revue les règlements, les conventions et certaines procédures comptables, afin de les adapter ou de les modifier en vue d'améliorer encore l'efficacité de la gestion du réseau.

Conclusion

La demande de places d'accueil préscolaire et parascolaire est toujours importante sur le territoire du réseau. Le Comité de l'AJESOL espère obtenir une meilleure vue d'ensemble de la demande lors de l'avènement de la liste d'attente centralisée. Cela lui permettra de mieux quantifier les besoins en vue de compléter l'offre du réseau. Dans le cadre de cette évaluation, il conviendra de refaire un état des lieux de la demande dans le district de l'Ouest lausannois, pour voir si des synergies ne seraient pas envisageables à court terme avec les deux autres réseaux du district.

Les années passent et le personnel administratif de l'AJESOL répond toujours avec fidélité et beaucoup d'implication à l'augmentation du travail. Il est bon de rappeler qu'il s'agit d'un contact quotidien avec les parents placeurs, les directions des différentes structures, le personnel éducatif, la FAJE et les Autorités communales membres de l'AJESOL. Les parents mauvais payeurs ne sont pas rares et le contentieux demande beaucoup de temps. De la patience et de la diplomatie sont nécessaires pour le personnel qui doit suivre attentivement les budgets et comptes des différentes structures et qui doit répondre aux demandes de plus en plus pressantes des parents.

Dès le 1^{er} janvier 2014, le personnel bénéficiera d'un pourcentage supplémentaire pour la réalisation des tâches administratives de l'AJESOL.

Le Comité de l'AJESOL remercie toutes les personnes, salariées ou bénévoles, qui œuvrent pour le bon fonctionnement du réseau d'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois.

*Au nom du Comité de l'AJESOL
La Présidente:
Pascale Manzini*

Structures du réseau

		Nombre de places		
		AFJ	préscolaire	parascolaire
Accueil familial de jour	Ecublens/Chavannes-près-Renens/St-Sulpice	177		
Garderie Vanille-chocolat	1024 Ecublens		22	
Garderie Les Bout'choux	1024 Ecublens		49	
CVE Domino	1024 Ecublens		66	36
APEMS	1024 Ecublens			36
Garderie Vanille-chocolat	1022 Chavannes-près-Renens		37	
Garderie Capucine	1022 Chavannes-près-Renens		10	
La Concorde	1022 Chavannes-près-Renens			36
La Plaine	1022 Chavannes-près-Renens			36
La Plage des Pirates	1025 Saint-Sulpice			48
Places offertes au 31.12.2013		177	184	192

Finances

Le tableau ci-dessous montre la répartition des places préscolaires disponibles dans chacune des structures administrées par l'AJESOL et leur utilisation par commune durant les 12 mois d'activité de l'exercice. Ce sont ces chiffres qui sont utilisés pour le calcul de la répartition des excédents de charges à couvrir par les communes pour la partie préscolaire de l'accueil.

Structures	Nombre de places disponibles	Ecublens	Chavannes	Saint-Sulpice	Hors réseau
		Nombre de places occupées	Nombre de places occupées	Nombre de places occupées	
Les Bout'choux	49	29.99	6.31	10.30	2.40
Capucine	10	1.41	8.59	0.00	0.00
Domino	66	43.29	12.51	10.20	0.00
Vanille-Chocolat Chavannes	37	11.68	21.91	3.09	0.32
Vanille-chocolat Ecublens	22	17.65	3.11	0.54	0.69
Total	184	104.02	52.43	24.13	3.41

Les charges administratives de fonctionnement de l'AJESOL sont réparties selon le nombre d'habitants. Les coûts du préscolaire sont répartis en fonction des places occupées (voir plus haut). Le nombre d'enfants scolarisés hors de leur commune de domicile étant infime, l'accueil parascolaire est entièrement à charge de la commune de « domicile » de la structure, les quelques exceptions sont directement réglées entre les communes concernées. L'accueil familial fait l'objet d'un décompte spécifique, adressé aux trois communes, qui répartit les charges administratives au nombre d'habitants et les charges de l'accueil en fonction de l'utilisation. Les participations des parents sont comptabilisées en fonction du lieu de domicile pour les trois types d'accueil.

Ainsi, avec ce système de répartition, les coûts de l'ensemble de l'accueil de jour des enfants correspondent, pour chacune des trois communes membres, à la « consommation » de la prestation par ses habitants, tout en tenant compte également de l'apport financier effectif de « ses » parents.

Le tableau ci-dessous résume l'investissement global des communes consenti à l'accueil de jour des enfants. A préciser que les subventions de la FAJE, directement attribuées aux structures, sont déjà déduites des charges pour les trois types d'accueil.

	Ecublens	Chavannes-près-Renens	Saint-Sulpice
Charges de l'AJESOL	102'743.18	62'500.10	29'494.35
Charges nettes structures préscolaires	2'645'364.40	1'333'363.35	613'657.40
Charges nettes structures parascolaires	738'880.43	1'055'608.60	369'055.09
Charges nettes accueil familial de jour	359'046.75	368'103.10	58'786.35
Participation des parents	-1'632'897.50	-896'114.80	-681'349.55
Défalcations	369.95	2'000.35	0.70
Excédent de charges à couvrir	2'213'507.21	1'925'460.70	389'644.34

♦ ♦ ♦ ♦ ♦

Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs



Délégation d'Ecublens: Mme Pascale Manzini (Comité de direction) et M. Didier Lannaz (Conseil de fondation), Conseillers municipaux



Fondation les Baumettes, établissement médico-social de Renens et environs

Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes-près-Renens, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de fondation et un au Comité de direction. Pour Ecublens, au Conseil de fondation, ce sont M. Didier Lannaz, Conseiller municipal de l'urbanisme et de la mobilité et le Docteur Jean-Claude Simon.

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale des affaires sociales, petite enfance, affaires scolaires, est Vice-Présidente du Comité de direction.

Projets

La mise en conformité pour la protection contre le feu et la transformation de l'EMS sont rentrées dans le concret : la nouvelle chambre a été mise à disposition depuis début 2013 pour des courts-séjours, les sous-sols ont été transformés pour s'adapter aux nouvelles normes AEAI/ECA, le local de stockage et de préparation des

livraisons de repas pour le domicile a été déplacé de plain-pied et facilite ainsi le travail des livreuses.

Pour permettre la réalisation de ces travaux sur les unités hébergeant les résidents, un pavillon provisoire pouvant accueillir dix-huit résidents a été installé dans notre parc. Les résidents de l'unité *Jardins* sont les premiers à y emménager, le déménagement s'est fait en une seule journée. Cette phase doit durer six mois, avant qu'ils ne regagnent leur secteur rénové pour laisser la place, en mars 2014, aux résidents de Pépinières.

Au terme des travaux, qui vont durer jusqu'en 2015, nous serons passés de 37 chambres individuelles à 55, tout en préservant la même capacité d'accueil.

Activités

Avec les deux lits supplémentaires que nous avons durant une partie de la transformation, nous avons dépassé le seuil des 40'000 journées d'hébergement en 2013. Les lits courts-séjours sont toujours appréciés, car ils permettent de soulager les proches aidants durant des périodes planifiées ponctuellement et ainsi de prolonger la vie à domicile.

Le concept du Projet-de-Vie institutionnel mis en en place vise à veiller à la prise en compte des attentes et demandes des résidents. Chaque demande est gérée en tant que projet individuel et suivie par un collaborateur qui s'est vu attribué le rôle de référent.

Il y a eu, durant cette année, quarante-deux décès de résidents hébergés en long-séjour, un retour à domicile et un transfert dans un autre établissement. L'âge moyen des résidents est de 86 ans.

Le Centre d'accueil temporaire (CAT) s'est adapté au nouveau mode de financement et au nouveau mode organisationnel qui nous a été imposé. Nous accueillons chaque jour de semaine une dizaine de personnes pour une trentaine de bénéficiaires. Ceux habitant une des cinq communes fondatrices peuvent demander le transport avec le bus de la Fondation. L'âge moyen des bénéficiaires est de 82 ans.

Les locataires des logements protégés de la Fondation les Baumettes apprécient toujours autant le contexte offert par ces deux immeubles. Le cadre sécurisant et la possibilité de contacts sociaux facilités offrent, en plus d'une architecture plaisante et bien adaptée, un endroit où il est possible de bien vivre. Trois appartements ont changé de locataires en 2013. La moyenne d'âge est de 83 ans.

La cuisine de la Fondation les Baumettes a élaboré 196'525 repas en 2013. Elle a apporté des améliorations pour les repas à structure modifiée (repas mixés). Des collaborateurs ont suivi une formation et donnent à ces repas des formes et des couleurs qui les rendent appétissants.

La garderie accueille chaque jour jusqu'à 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier.

Collaborateurs

L'effectif a augmenté en 2013 du fait du renforcement de l'équipe des soignants de nuit qui doit assumer les veilles dans deux bâtiments distincts : l'EMS et le pavillon. Au total en équivalent plein temps : 131.23 (125.2 en 2012). Détail par secteur : Soins 77.22 – Cuisine 14.02 – Garderie 10.53 – Nettoyages lingerie 10.43 – Administration 5.78 – Cafétéria 5.46 – Technique 3.7 – Coordination animation, CAT et Logements protégés 4.08.

Les apprentis sont compris dans cet effectif.

◆ ◆ ◆ ◆

Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL



Délégation d'Ecublens : Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale (Comité de direction).

RAPPORT D'ACTIVITÉ SUCCINCT 2013

Revenu d'insertion/RI

Depuis plusieurs années, l'augmentation régulière du nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion a été constatée, sans que l'on puisse attribuer cette évolution à des raisons précises qui permettent d'en comprendre les raisons.

Certes, au cours des dernières années, deux faits significatifs sont à mettre en exergue, s'agissant de hausses de bénéficiaires à des moments précis.

Les modifications de la Loi sur l'assurance chômage ont engendré le rejet de certaines catégories de chômeurs vers l'assistance publique (notamment les jeunes entrant dans la vie active après leur formation).

Par ailleurs, la révision de la Loi sur l'assurance invalidité, qui a rallongé le délai de carence entre la survenance de la maladie/accident ayant entraîné l'invalidité et le droit à une rente, a également engendré l'arrivée de personnes en attente de décisions et, sur le plan financier, le remboursement de nos aides par des rétroactifs de rentes a en conséquence diminué.

Cela étant, la vague de fond de ces hausses de demandes a plutôt pour origine une fragilisation de la classe moyenne et des couches de populations défavorisées. Travail sur appel, travail à temps partiel, disproportion de la part représentée par le coût du loyer sur le budget global familial, éclatement du noyau familial, séparation et divorce, sont des éléments qui se sont traduits dans les chiffres.

Le nombre de dossiers RI traités, dans notre région, au cours de l'année, a évolué de la manière suivante :

- Moyenne mensuelle au cours du premier trimestre 1'194
- Moyenne mensuelle au cours du second trimestre 1'228
- Moyenne mensuelle au cours du troisième trimestre 1'187
- Moyenne mensuelle au cours du quatrième trimestre 1'244

Notre région n'est pas particulièrement et significativement différente des moyennes de l'ensemble du canton. Par contre, ce qui est enfin une bonne nouvelle, c'est que la courbe de progression du volume de dossiers s'est clairement tassée en 2013.

Le Canton de Vaud est celui, parmi les cantons romands, où la progression du nombre de bénéficiaires de l'assistance publique a été la plus faible en 2013.

Ce constat, réjouissant, montre que l'important investissement engagé dans la formation des jeunes adultes, programme FORJAD, dont les résultats sont extrêmement encourageants (les derniers chiffres montrent qu'environ 60 % des jeunes bénéficiaires du RI engagés dans ces programmes de formation parviennent à obtenir une certification – CFC ou formation adaptée).

Information sociale

Durant l'été 2013, nous avons modifié notre organisation afin de répondre de manière plus rapide aux personnes se présentant pour un premier entretien.

Nos statistiques montrent qu'entre 10 et 14 nouvelles personnes se présentent journalièrement à notre réception, afin de solliciter un entretien avec un assistant social pour faire part d'une demande. Jusque-là, le délai d'attente, dans la majorité des cas, se situait aux environs de 5 à 7 jours.

L'instauration de « l'information sociale », a été de créer un poste d'assistant/e social/e dévolu à cette tâche, qui vient renforcer l'organisation déjà mise en place et qui permet ainsi de couvrir l'ensemble de la semaine à deux personnes pour les

premiers rendez-vous. L'objectif visé est clair, c'est-à-dire de raccourcir au maximum le moment entre le contact initial et l'entretien avec un professionnel.

Les résultats escomptés se sont rapidement vérifiés et sont clairement une réussite.

Dons

Les demandes financières sont multiples, parfois essentielles pour disposer du minimum vital. Elles recouvrent parfois des souhaits irréalistes ou concernent des factures ou des objectifs tout à fait justifiables au plan de l'intention mais ne pouvant entrer dans le cadre des normes du RI.

Parmi la grande diversité de celles-ci, nous pouvons citer les frais de cotisation et de matériel pour un enfant pratiquant un sport, une facture inattendue liée à une réparation dans le logement, le renouvellement de vêtements à la suite d'une intervention chirurgicale pour une personne obèse ayant subi un by-pass, le financement d'un camp de vacances pour des enfants, des frais de dentiste modérés mais non assumés au niveau du budget.

Ce type de demandes peut provenir autant de personnes au RI que de familles disposant de revenus propres mais très modestes nous sollicitant, et pour lesquelles il ne se justifie pas d'ouvrir un dossier RI.

Dans de tels cas, nous analysons la situation et, lorsqu'une demande se justifie sur les deux plans, financier et sur la finalité, nous envisageons une demande à un fonds.

Il peut s'agir autant de solliciter des fonds privés existants que des fonds communaux de la région, pour les communes qui en disposent.

Un formulaire identique pour toutes nos communes a été établi et permet aux responsables des services sociaux de prendre une décision pour un coup de pouce. Il est en principe admis que ces aides ne dépassent pas Fr. 500.-.

Dans les situations où les demandes sont plus importantes au niveau du montant

sollicité, elles sont en principe adressées aux fonds privés.

Autant pour les communes que pour les fonds privés, il nous arrive assez fréquemment de proposer que la somme soit versée en nos mains, afin d'effectuer le paiement de la prestation ou de la facture et, d'être ainsi assurés de la destination de la somme à la couverture réelle des frais pour lesquels le don a été accordé.

A ce titre, la somme de Fr. 19'858.90 a été gérée par nos soins.

On peut, sans doute aucun, affirmer qu'une somme, au moins équivalente, a été versée directement aux bénéficiaires par ces organismes et fondations, après analyse de nos demandes, pour des personnes fiables dans leur gestion.

Locaux

Comme annoncé en 2012, nous avons pris possession des locaux sis à l'avenue de l'Eglise Catholique à Renens, début avril 2013. Une petite quinzaine de collaborateurs est partie dans ces bureaux, couvrant environ 400 m² de surface. Outre la direction, il s'agit de l'enquêteur, des secteurs comptabilité et contentieux.

La réception du CSR, dans les locaux du Centre Métropole Migros, reste l'unique point de présentation des usagers. Seule cette adresse est connue du public, en tous les cas au moment d'un premier entretien, ceci afin d'éviter d'ouvrir une deuxième réception et de provoquer une confusion chez les usagers. Les collaborateurs qui travaillent ainsi à l'avenue de l'Eglise Catholique reçoivent très peu de bénéficiaires, du fait de leur fonction.

Le reste de l'équipe, soit environ 35 personnes, a pu se desserrer et recevoir les bénéficiaires dans de bonnes conditions.

Activités régionales – Logement

Une travailleuse sociale « logement » a été engagée dans le courant 2012. Cette première année et demie d'activité a été bénéfique sur plusieurs points. Elle a commencé à créer un réseau de professionnels et différents outils pour répondre aux besoins des locataires. Ceux-

ci ont été au nombre de 275 à prendre contact avec elle pour résoudre leurs difficultés. Elle les a informés de leurs droits et devoirs et les a aidés à constituer un dossier de candidature pour postuler à un logement. Elle a également tenté plus de 50 négociations auprès des bailleurs et participé à 10 procédures à la Justice de Paix ou au Tribunal des baux. Elle a également tissé des liens avec différentes gérances et propriétaires. Elle est dorénavant informée systématiquement des ordonnances et exécutions forcées d'expulsion.

Elle a rencontré ses homologues de l'Unité logement de Lausanne, du CSIR, de Malley Prairie, de la Fondation des Oliviers, de la MIS logement, ainsi que le Chef de projet du Canton au SPAS. Elle a privilégié également des contacts avec les représentants communaux en matière de logement.

Agences d'assurances sociales (AAS)

Au niveau des Agences d'assurances sociales, un changement important en terme de modification de fonction est intervenu au moment de l'entrée en vigueur du revenu déterminant unifié – RDU – de manière officielle et élargie à l'ensemble des partenaires de cet outil informatique, en début 2013. Désormais, nos collaborateurs sont pleinement acteurs dans cet outil informatique qui permet de simplifier la vie du citoyen qui n'a plus à fournir à différents organismes sociaux les mêmes informations à plusieurs reprises, le premier organisme sollicité mettant à jour, en cas de besoin, les informations financières et administratives utiles.

En ce qui concerne les PC Familles, l'année 2013 a été marquée par l'augmentation du nombre de dépôts de demandes de PC Familles, passant à 546 en 2013, contre 372 à fin 2012.

De nouveaux ajustements de barèmes ont été décidés par le Conseil d'Etat au mois d'août 2013. A nouveau, l'effet de ces retouches a engendré le réexamen de toutes les décisions (octrois et refus) des PC Familles. A fin 2013, on comptait 303 décisions d'octroi contre 159 à fin 2012.

PC FAMILLES - Monitoring du 01.10.2011 au 10.01.2014

AAS	Demandes enregistrées			Décisions d'octroi			Décisions de refus			Projets de décision
	Hors RI	RI	Total	Hors RI	RI	Total	Hors RI	RI	Total	
Bussigny	21	15	36	12	8	20	12	0	12	9
Chavannes	87	52	139	51	32	83	53	6	59	21
Crissier	48	20	68	21	13	34	33	0	33	9
Ecublens	46	22	68	16	10	26	34	6	40	10
Renens	121	114	235	69	71	140	80	18	98	53
Totaux	323	223	546	169	134	303	212	30	242	102

Canton	3'169	1'964	5'133	1'755	1'032	2'787	2'084	290	2'374	887
---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	------------	--------------	------------

Pour mémoire, les Communes de Villars-Ste-Croix et de St-Sulpice sont rattachées, pour la première, à celle de Bussigny-près-Lausanne, respectivement pour la seconde, à celle de Chavannes-près-Renens.

♦ ♦ ♦ ♦

Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL



Délégation d'Ecublens: Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale (Comité de direction)

Rapport de gestion des Communes de Chavannes-près-Renens, Ecublens et St-Sulpice – Indications du Centre médico-social (CMS) d'Ecublens, affilié à l'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL)

Introduction

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé.

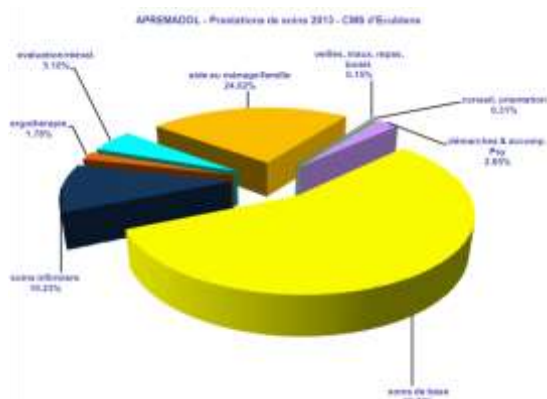
Notre objectif est de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

Faits marquants 2013

La croissance de l'activité nous a incités à réorganiser le CMS en créant deux équipes. De ce fait, deux responsables d'équipe ont été nommées à partir du 1^{er} mai 2013 : Mme Christine Ischer pour le secteur Est et Mme Cécile Roy pour le secteur Ouest. Dès juillet 2013, le personnel a pris possession des outils mobiles et, depuis le 7 octobre, les plannings leur sont adressés par voie informatique.

Prise en charge

Les chiffres indiqués cette année prennent uniquement en compte les prestations fournies à notre clientèle par le personnel attribué au CMS. A ce montant d'heures s'ajoutent les heures [4914 heures] effectuées par l'équipe d'appoint de l'APREMADOL et par du personnel intérimaire d'agences externes pour absorber la surcharge d'activité et effectuer les remplacements dus à l'absentéisme.



Conclusion

2013 aura été une année charnière pour préparer le CMS et son personnel à intégrer un nouveau logiciel destiné à la gestion informatique du dossier de nos clients. Tout au long de l'année, nous avons également entrepris un travail conséquent afin d'optimiser notre fonctionnement et mettre en place des prestations harmonisées au service de tous.

Au terme de cette année, c'est donc un CMS prêt à répondre aux nouveaux défis de 2014 qui se profile avec, pour objectifs principaux, une meilleure réactivité grâce à des outils mobiles au service de l'ensemble de notre clientèle.

Les soins à domicile s'affichent sur internet à l'adresse www.apremadol.ch ou www.avasad.ch.

Ce lien vous permet d'accéder à toutes les informations utiles dont chacun peut avoir besoin.

*Mary-Claude Thierstein,
responsable du CMS d'Ecublens*

♦ ♦ ♦ ♦

Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation d'Ecublens au comité : Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale



Le comité

Le comité se compose comme suit :

Président(e) :

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

Membres :

- M. Yves Allemann, Conseiller municipal à St-Sulpice.
- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier.

Il est secondé par trois collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

Secrétaire :

Mme Sylvette Menétrey, Cheffe de service à la Direction des écoles.

Caissier :

M. Claude Salzman, Boursier communal.

Gestion du personnel :

Mme Françoise Matti, Cheffe du personnel.

Il s'est également entouré de M. Serge Lugon, Directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école, ainsi que de M. Claude-Alain Bieri, Chef du Service des bâtiments de la Commune d'Ecublens, pour tous les conseils liés à l'entretien du bâtiment.

Le personnel

La composition du personnel se présente

- M. François Jeandet, responsable du chalet et animateur (100 %).
- M. Xavier Vanden Broeck, cuisinier (90 %).
- Mme Carmen Premand, aide de cuisine (90 %).
- Mme Paulette Joris, responsable de l'entretien (70 %).
- M. Tristan Aymon, civiliste aide animateur (100 %) dès août 2012 jusqu'au 31 mars 2013.
- M. Valérian Zeender, civiliste aide-animateur, du 1^{er} avril 2013 au 31 mai 2013.
- M. Victor Roxo, civiliste aide-animateur, dès le 1^{er} septembre 2013.
- Mlle Lucie Abelenda, stagiaire HES-SO, depuis le 1^{er} septembre 2013.

Le taux d'activité de M. Xavier Vanden Broeck et de Mme Carmen Premand a été augmenté afin de mieux répondre à la réalité du terrain.

Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 41 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	12 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine
Ecole à la montagne	24 semaines
Colonies de vacances	4 semaines

Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes pendant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur.

Colonies

En 2013, les camps de vacances se sont bien déroulés. Une semaine de camp de vacances prévue pendant l'été a malheureusement dû être purement et simple-

ment annulée faute de participants. Un nouveau flyer annonçant d'ores et déjà les camps de l'année scolaire 2013-2014 a été créé par le comité et distribué à la rentrée d'août par l'intermédiaire des établissements scolaires. Les familles intéressées peuvent désormais trouver le bulletin d'inscription sur les sites des trois communes en temps utile.

Locations

Le chalet a été occupé à 15 reprises, pendant le week-end.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 19 et 20 janvier 2013.

Un week-end au profit des bénévoles des trois communes a été organisé les 25 et 26 mai 2013.

Travaux

Les travaux de rénovation énergétique sont désormais terminés.

Dans l'entretien courant les travaux suivants ont été réalisés :

- Rénovation de la salle de jeux.
- Entretien des peintures intérieures, notamment celles du réfectoire.
- Mise en conformité des installations électriques.
- Installation de jeux extérieurs pour les enfants.





Tous les travaux d'entretien prévus au budget 2013 ont été réalisés.



Le dossier de réfection du chemin Brun (chemin d'accès au chalet) est en cours de réalisation. Il est géré par l'administrateur de la PPE Les Ravaires, M. Lattion.

Nous remercions le personnel administratif d'Ecublens, membre de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes. Nous remercions aussi ce dernier pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins.

Sylvette Menétrey



Valorsa SA

Délégation d'Ecublens : M. Christian Maeder, Conseiller municipal



« On en a beaucoup parlé et dans une année, on en parlera presque plus ». Un adage qui sied à la mise en œuvre de la Loi fédérale sur les déchets dans son principe de pollueur-payeur. Une action menée tambour battant sur le périmètre de Valorsa en accord avec plus de 70 autres communes.

Fin 2012, réflexions politiques et règlements étaient en place dans la grande majorité (95) des 101 communes du périmètre avec 84 en taxe au sac et 11 en taxe au poids. Le 1^{er} janvier 2013 marqua le début de la vague des sacs blancs. Le gris ne fut jamais de rigueur, le mélange des sacs noirs et blancs n'a pas eu lieu, la population vaudoise a d'entrée de cause joué le jeu.

La fraude fut systématiquement contrôlée en automne où Valorsa a fait le tour de toutes les collectes pour vérification. 2 communes se sont retrouvées avec plus de 5% de déchets non-conformes ; quelques pratiques erronées ont pu être corrigées.

Des chiffres encore des chiffres. La mise en place de la taxation des déchets a induit moins de tonnes physiques à traiter et plus de chiffres de statistiques à produire. Les tonnages des déchets incinérables firent d'emblée une chute de moitié qui s'est maintenue tout au long des 12 mois. Une première analyse donne 3 clés explicatives :

- Premièrement, le tri s'est affiné. Si les citoyens triaient déjà globalement bien, la population des bourgs et des villes a amélioré son geste de tri de 20 %. Effet qui se reflète dans l'augmentation des tonnages en déchetterie et que Valorsa a retrouvé dans l'autopsie des poubelles.

- Deuxièmement, un certain ralentissement économique au niveau européen a fait fléchir de 10 % la production de déchets en Suisse. Effet qui se retrouve dans toutes les usines d'incinération suisses.
- Et troisièmement, les déchets des entreprises grandes et petites, du primaire ou du tertiaire ont été définitivement traités de manière privée, sortis des déchets communaux, tant dans la collecte que dans les déchetteries. Effet qui se voit dans l'augmentation des tonnages de DIB (déchets industriels banals) collectés par les transporteurs.

La rétrocession financière du concept régional de taxe au sac s'est faite trimestriellement sur la base des acomptes prévus. Le décompte final est prévu sur mars 2014.

Les tonnages traités à Penthaz ne reflètent pas nécessairement tous ces récents mouvements des déchets. Valorsa SA, propriété des communes, a subi un marché exacerbé des déchets. Il n'est pas dans les attributions d'un périmètre d'avoir des pratiques commerciales sur les prix. Parallèlement, le périmètre a des tâches essentielles qui n'incombent pas aux entreprises privées, dont les communes-actionnaires attendent qu'elles soient prises en charge en toute circonstance.

Le Conseil d'administration a donc mené une réflexion sur le rôle d'un périmètre de gestion des déchets, tel que décrit dans la Loi vaudoise. Financés auparavant via une contribution par tonne de déchets incinérables, les services de conseil et de politique générale de gestion des déchets de Valorsa sont à repenser. Etude que le Conseil a entamée en 2013. Quant à la direction, les travaux principaux ont porté sur la recyclabilité des plastiques et sur les réaménagements logistiques pour Tridel. Ces recherches sont menées conjointement avec les autres périmètres vaudois des déchets et leurs résultats seront diffusés auprès des communes courant 2014.

Toujours dans le cadre élargi d'une gestion cantonale des déchets, la campagne de communication a battu son plein. Entre Gedrel, Sadec, Strid, GedeChablais, GedeRiviera, la DGE et Valorsa près de 300'000 sets de table ont été distribués cet

été. « Recyclez, Réparez, Réutilisez, Renoncez et Réfléchissez » placé sous l'assiette des Vaudois a été scanné moult fois à midi pour visiter le site Internet « www.responsables.ch », qui soutient l'information aux citoyens sur tout le Canton.

Mais la collaboration inter-périmètre a dépassé l'information, puisque GedeChablais et GedeRiviera, ainsi que quelques communes du Jorat et de Lavaux ont rejoint le Concept régional de taxe au sac (176 communes et 76 % de la population vaudoise au 1^{er} janvier 2014). Une uniformisation qui simplifiera la gestion des déchets pour l'ensemble de la population.

Les chiffres ci-dessous représentent les quantités de déchets gérées par Valorsa. Pour ses communes, le but du périmètre est de diminuer la part d'incinérables et de trouver les meilleurs débouchés pour les recyclables.

		2013 en tonnes facturées par Valorsa	2013 Destination	2013 Valorisation
Incinérables	Ordures ménagères	23'349	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'013	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	10'124	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	5'867	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDEF TRIDEL	Chaleur
Recyclables	Papier	4'943	1/3 carton papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	5'363	1/3 chez Vetropack, 2/3 en verrerie européenne	Bouteilles et isolation en verre
	Déchets compostables	2'527	Compost en andain	Compost
	OREA, appareils électriques	390	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/incinération
	Déchets spéciaux des ménages	106	CRIDEC	Traitement physico-chimique/incinération
	Déchets carnés	1'316	GZM	Energie
	Conseils aux communes	1 analyse	Analyse de gestion communale des déchets	Multiples conseils au quotidien
		Participation à la Campagne Cantonale de Communication	Affichage sur tout le canton des principes des 5R	2 communiqués de presse



Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne

Délégation d'Ecublens au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis : M. Michel Farine, Conseiller municipal, Président du Conseil intercommunal.



Tâches principales

- Renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis.
- Préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Surveiller et corriger les examens topographiques.
- Délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un Service de taxis.
- Gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis.
- Veiller au respect des règlements régissant le service des taxis.
- Enquêter sur les réclamations.
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2,95 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités locales des environs.

Faits marquants

Dans l'affaire des exploitants A opposés à l'affiliation obligatoire au central d'appel

des taxis de place, trois d'entre eux sont encore en procédure. En effet, suite à l'application du dispositif de l'arrêt rendu le 1^{er} mai 2013 par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, qui a estimé que le montant de la cotisation due au central d'appel des taxis de place n'était pas prohibitif, ces trois exploitants ont à nouveau recouru au Tribunal fédéral.

Autorisations

Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2012	2013	2012	2013
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
Total	153	153	250	250

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 19 autorisations A (2012 : 8) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2012	2013	2012	2013
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	52	50	55	55
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis !	2	2	2	2
AB Taxis Lausanne	2	2	2	2
Autres	24	20	29	24
Total	81	75	89	84

Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2012	2013	2012	2013
Entreprises	4	4	17	18
Exploitants indépendants	11	7	11	7
Total	15	11	28	25

Conducteurs

Au nombre de 481* (2012 : 511), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2012	2013	2012	2013
Conducteurs « réguliers »	445	420	27	21
Conducteurs « auxiliaires »	36	36	3	4
Total	481	456	30	25

* dont 238 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 40 demandes enregistrées (2012 : 38), 14 carnets de conducteur ont été délivrés (2012 : 19), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'404'961 courses, contre 1'467'153 en 2012.

Stations

Au nombre de 45, les stations offrent un total de 192 places, comme en 2012.

Service intercommunal des taxis

◆ ◆ ◆ ◆

Commission intercommunale de la taxe de séjour

Délégation d'Ecublens: Mme Anne-Claude Studer, Conseillère municipale

Au cours de l'année 2013, l'hôtellerie suisse a enregistré 35,6 millions de nuitées. Après deux années consécutives en baisse, ce résultat représente un rebond des nuitées avec une augmentation de 2,5 % (+ 858'000) par rapport à 2012. Les hôtes suisses affichent 15,9 millions de nuitées, soit le meilleur résultat depuis 1991.

Pour la même période, le Canton de Vaud a connu, quant à lui, une progression des nuitées de 6 % (+147'000).

En ce qui concerne l'évolution du tourisme lausannois, nous pouvons relever une

augmentation de près de 8 % avec un total de 1'084'000 nuitées. 2013 est la seconde meilleure année pour l'hôtellerie lausannoise, après les 1.2 millions de nuitées enregistrées en 1964.

Il est à noter que les nuitées suisses ont progressé, passant de 365'00 à 440'000, soit une croissance de 22 %, alors que les nuitées étrangères ont reculé.

Le relevé des montants versés à Mobilis pour la Lausanne Transport Card étaye ce constat. Sur la base du décompte des nuitées transmis par Lausanne Tourisme, le versement au FERL s'inscrit à :

- 2011 : Fr. 975'667.-
- 2012 : Fr. 964'348.-
- 2013 : Fr. 1'021'315.-

Au cours de l'année sous revue, la commission s'est réunie deux fois : le 19 avril et le 9 octobre. Lors de ces séances, elle a décidé d'octroyer les subventions suivantes pour un montant total de Fr. 971'500.-.

- Fr. 25'000.- Festival Entre 2.
- Fr. 40'000.- Un grand Carillon pour l'Abbaye de Montheron.
- Fr. 40'000.- Pully For Noise Festival.
- Fr. 150'000.- Demande de Lausanne Tourisme – Développement du site web de Lausanne.
- Fr. 6'000.- Application iphone « sport en ville ».
- Fr. 13'000.- Championnats du monde des coursiers à vélo.
- Fr. 10'000.- IMOCA.
- Fr. 20'000.- Lausanne ville du goût 2013.
- Fr. 50'000.- Candidature aux Jeux olympiques de la jeunesse 2020.
- Fr. 20'000.- Soutien au Tour de Romandie 2013.
- Fr. 40'000.- Vivarium.
- Fr. 200'000.- Exposition universelle de Milan 2015.
- Fr. 10'000.- Cinéma CityClub.
- Fr. 8'000.- Festival de théâtre amateurs de Chisaz.

- Fr. 22'000.- Commune de Crissier, subvention de panneaux graphiques lumineux d'information.
- Fr. 60'000.- Label Suisse 2014.
- Fr. 100'000.- Lausanne Jardins 2014.
- Fr. 22'000.- Commune de Chavannes, subvention de panneaux graphiques lumineux d'information.
- Fr. 33'000.- Festival Lausanne Lumières 2013, 2^e édition.
- Fr. 40'000.- Bureau des congrès de Lausanne.
- Fr. 45'000.- Journée suisse des vacances 2014.
- Fr. 7'500.- Signalisation des bureaux d'informations touristiques lausannois.
- Fr. 10'000.- Tables longues, Lausanne Night Market, édition 2013 : validation de la décision de soutien prise par voie de circulation.

Outre les subventions ci-dessus, le FERL a versé, en 2013, des soutiens liés à des décisions d'années antérieures. La réalisation de ces projets figure dans les rapports précédents.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au FERL à raison de 50 %.

◆ ◆ ◆ ◆

Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

Délégation d'Ecublens : Mme Danièle Pe-toud (Commission plénière + Bureau) et M. Christian Maeder (Commission plé-nière), Conseillers municipaux

La Commission de l'Entente intercommu-nal de Mèbre-Sorge (M+S) s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2013, soit :

- Le 23 janvier, elle a pris connaissance que le Conseil communal de la Com-mune de Chavannes-près-Renens a re-fusé le projet de budget 2013 de l'Entente. Elle a pris acte, que seules les dépenses indispensables à son fonc-tionnement de base peuvent être en-gagées, que les travaux en cours peu-vent être terminés et qu'aucun nouvel investissement n'est possible (réhabilita-tion du collecteur intercommunal com-pris); L'Entente devant rester dans cette situation aussi longtemps que le Conseil communal de Chavannes-près-Renens ne reviendra pas sur sa décision.
- Le 12 mars, la Commission a été infor-mée que les membres du bureau, ac-compagnés de Municipaux chavan-nois, ont rencontré des représentants du Conseil communal de Chavannes-près-Renens. Cette rencontre a permis d'expliquer l'historique de la clé de ré-partition actuelle et les conséquences, sur le fonctionnement de l'Entente, du refus du budget de M+S par le Conseil communal. Le bureau Ribi SA a informé la Commission sur les diverses actions entreprises, notamment avec la direc-tion générale de l'environnement, en vue de la révision de la clé de réparti-tion.
- Le 16 avril, elle a validé les comptes de l'année 2012.
- Le 27 juin, elle a confirmé, après consul-tation des Municipalités membres de l'Entente, que le projet de nouvelle ré-partition des coûts de fonctionnement se fera sur les critères, de consumma-tion d'eau par bassin versant et de lon-gueur des tronçons de collecteurs utili-sés.

- Le 19 septembre, elle a validé le projet de budget 2014.

Service d'entretien

Le bureau Masotti Associés SA a effectué tous les travaux d'entretien courants et a rendu compte de son activité à la Commission. Il a effectué régulièrement des contrôles afin de détecter les dysfonctionnements éventuels et intervenir selon situation, notamment après les périodes de crues (déversements de liquides pouvant polluer les eaux de surface ou souterraines sur les berges ou dans les cours d'eau).

Lors des visites de contrôle sur l'ensemble du secteur M+S et dans la mesure où cela est possible sans faire intervenir les services de voirie, le service d'entretien effectue le ramassage d'objets jetés dans les cours d'eau (vélos, chariots, batteries etc.).

Météo 2013

Il est relevé les événements météo suivants, soit : la période très froide des mois de janvier-février, suivie d'une constance pluvieuse au printemps jusqu'à fin juin. L'été a été beau et relativement sec, les précipitations reprenant à l'automne jusqu'en fin d'année. Les nombreux épisodes de pluie ont ainsi provoqué des rejets d'eaux mélangées EC/EU à la Mèbre et à la Sorge, par les déversoirs, étant donné que les réseaux EU communaux collectent encore trop d'eaux pluviales et de drainages.

Deux événements notables se sont produits en 2013, en ce qui concerne les pollutions : ce sont les déversements continus en mars, suite à une obstruction sur le réseau des communes d'amont de la Mèbre, ainsi que les déversements d'eaux usées détournées lors des travaux de chemisage du collecteur intercommunal secteur 3, en juin.

Travaux effectués sur les ouvrages intercommunaux – investissements

Suite à des travaux de rénovation du système séparatif dans le secteur de la gare effectué par la Commune de Renens, des modifications ont été nécessaires, durant le 1^{er} semestre 2014, sur les raccordements

sur le collecteur intercommunal et sur la Mèbre à l'intérieur du voûtage.

Le secteur 3 (Préfaully-Blancherie sur la Mèbre) du collecteur intercommunal M+S a été chemisé entre janvier et juin 2013, travaux préparatoires, génie-civil et curages compris.

Les déversoirs du Pontet et de la Mouline ont été équipés de sondes de mesures suivies par le bureau Ribl SA.

♦ ♦ ♦ ♦

Conclusions

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En conclusion du présent rapport, nous vous prions de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pendant l'année 2013 et d'adopter les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, arrêtés au 31 décembre 2013.

Au nom de la Municipalité
Le Syndic Le Secrétaire

(L.S.)

P. Kaelin P. Besson

♦ ♦ ♦ ♦

Ecublens/VD, le 14 avril 2014
10.02.06 – PB/sm

*Document imprimé en 110 exemplaires par
l'imprimerie Copystart Sàrl à Chavannes-près-Renens*